

LE PROJET DE LOI DE LA MARINE

Voté en deuxième lecture par une majorité de 41 voix

L'AMENDEMENT NORTHROP REJETE. — M. W. T. MacLEAN, DE YORK-SUD, SE SEPARA DES CONSERVATEURS ET VOTE AVEC LE GOUVERNEMENT.

Le bill des assurances voté au Sénat.

(De notre Correspondant Parlementaire)

Ottawa, 10 — Comme on s'y attendait, le débat, désormais fameux, sur le bill de la marine a pris fin ce soir, ce projet de loi subissant sa deuxième lecture après un vote qui donnait au gouvernement une majorité de 41 voix.

La motion pour remettre la deuxième lecture à six mois, malgré que les conservateurs trouvent que le projet du gouvernement est déjà trop lent pour aider efficacement la Grande Bretagne, n'avait qu'un but: permettre à M. Monk et à ses amis de voter au moins une fois avec le gros du parti conservateur.

La manœuvre a réussi en ce sens que tous les conservateurs — moins M. MacLean, ont voté ensemble et ont donné à l'amendement Northrop un total de 78 voix, contre 118 voix libérales et la voix de M. MacLean, qui fait 119 pour le gouvernement: majorité, 41 voix.

Maintenant que M. Monk et ses partisans sont rentrés au bercail, on va pouvoir dire que le parti conservateur est uni — jusqu'à la prochaine occasion de recommencer le double jeu.

Demain la journée sera consacrée aux crédits des chemins de fer.

(Voir aussi page 2.)

AU CABINET DE L'ALBERTA

LE PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA DEMISSIONNERA AUJOURD'HUI. — L'HON. M. CUSHING FORMERA LE NOUVEAU CABINET.

Edmonton, Alta, 10. — On s'attend à ce que le premier ministre l'hon. M. Rutherford démissionne demain à la demande du parti libéral. On croit que l'hon. M. H. Cushing formera le nouveau Cabinet dont il serait premier ministre et ministre des Travaux publics.

LE CABINET CANALEJAS

Le premier ministre espagnol demande l'appui des forces radicales et démocratiques pour la lutte qui se prépare en Espagne.

Madrid, 10. — Le Premier Ministre Canalejas, dans un important discours, au cours duquel il a fait connaître le programme du gouvernement, aux Cortès, aujourd'hui, a fait un appel à toutes les forces radicales et démocratiques pour qu'elles lui donnent tout l'appui possible à l'approche de la grande lutte qui se prépare en Espagne.

LE TESTAMENT DE CLARENCE GLOVER

La veuve de la victime a terminé son interrogatoire.

Boston, 10. — Mme Lillian M. Glover, veuve du bandier de Waltham, assassiné dans des circonstances mystérieuses, a reconnu hier à la cour de East Cambridge, dans l'affaire du testament de son mari, qu'elle avait fait des erreurs lundi dans ses déclarations et elle a avoué qu'elle avait fait serment par téléphone à l'avocat Samuel D. Elmore de retourner les papiers d'association de la buanderie que son mari dirigeait.

VICTIME D'UN ALIENÉ

Un policier est tué par un fou à Bridgeport, Conn.

Bridgeport, Conn., 10. — Le policier Charles Dietz a été tué ici, hier, en tentant d'arrêter Auguste Miller, un ancien interné d'un asile de fous.

Quand on demanda au prisonnier pourquoi il avait acheté le revolver, il répondit qu'il avait l'intention de s'en servir pour tuer Alexander Hawley, le président de la Bridgeport Savings Bank, au cas où il ne lui aurait pas remis les \$400,000 qu'il avait demandés samedi dernier.

PLUS D'EXIL EN SIBERIE

Le comité du budget de la douma supprime les crédits.

St-Petersbourg, 10. — Le comité du budget de la douma a mis fin à l'habitude ancienne du système d'exil sibérien en refusant de voter les fonds nécessaires pour le maintien de cette administration, par un vote de 834 contre 500.

LE FEU A PITTSBURG

Pittsburg, Pa., 10. — Un violent incendie, causé par le contact de deux fils électriques, a complètement détruit, de bonne heure ce matin, le département des accumulateurs à l'usine de la Westinghouse Machine Company.

LE SCANDALE DUEZ EN FRANCE

LES DEFALCATIONS DU LIQUIDATEUR DUEZ FONT L'OBJET D'UNE INTERPELLATION A LA CHAMBRE DES DEPUTES

Les biens des congrégations n'ont rapporté au gouvernement français qu'une somme de \$19,000,000.

ON ESPERAIT QUE LA VENTE DE CES PROPRIETES DONNERAIT UN MONTANT DE \$200,000,000.

Paris, 10. — Il n'y a pas eu d'autres arrestations depuis la découverte des détournements de fonds dont s'est rendu coupable le liquidateur Duez. Les journaux continuent à critiquer le Gouvernement pour le manque de surveillance qu'il a exercée sur les opérations des liquidateurs.

LES GREVES AUX ETATS-UNIS

UNE NOUVELLE GREVE VIENT D'ECLATER A GREENSBURG, PA., TROIS MILLE MINEURS ONT ABANDONNE LE TRAVAIL.

Le second régiment de la Garde Nationale a été envoyée à Corinth, N. Y.

LES GREVISTES, A PHILADELPHIE, TENTENT EN VAIN D'ORGANISER UNE MANIFESTATION MONSTRE AU PARC DU BASEBALL; LA POLICE DISPERSE LES MANIFESTANTS.

Greensburg, Pa., 10. — Trois mille mineurs des huit mines à Irwin dans le comté de Westmoreland se sont mis en grève aujourd'hui après une réunion tenue ici hier soir, les organisateurs du mouvement prétendent que plus de 15,000 ouvriers auront quitté le travail demain.

Glenn Falls, N.Y., 10. — La compagnie K du second régiment de la Garde Nationale, de cette ville, a reçu l'ordre de se rendre à Corinth ce matin à huit heures. Il y a déjà trois compagnies qui montent la garde à cet endroit.

Philadelphie, 10. — Une grande foule de grévistes s'est dirigée aujourd'hui vers le parc de baseball où devait avoir lieu une réunion monstre, malgré la défense des autorités. Les manifestants ont trouvé les portes du parc fermées et les abords du terrain gardés par de nombreuses escouades d'agents de police.

CHUTE D'UN AVIATEUR

Pau, France, 10. — M. Loraine a fait une chute d'une hauteur de trente pieds. Il expérimentait avec un aéroplane du type Blériot. L'aviateur a été sérieusement blessé et sa machine a été complètement démolie.

LE DR GOLDWIN SMITH

Toronto, 10. — La condition du Dr. Goldwin Smith s'améliore continuellement, et l'on est actuellement certain de son retour à la santé. On croit que le vieillard pourra se lever dans une semaine ou deux.

La LUMIERE WELLS

CHANGERA LA NUIT EN JOUR Pour travail extérieur: modèles spéciaux pour les entrepreneurs, les chemins de fer, les mines, les vaisseaux TROIS GRANDEURS F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER 286-1-P

MONTREAL-EST

Pour avoir un plan et une liste de prix et les avantages des lots de MONTREAL-EST envoyez cette annonce avec votre nom et votre adresse à JOS. VERSAILLES 7195

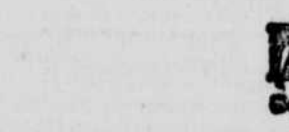


Les Vêtements Semi-ready Gardent leurs Formes

Nous aimons à montrer l'intérieur—les parties cachées—des vêtements Semi-ready — car c'est là que la confection supérieure de nos vêtements peut être démontrée.



Chaque partie d'un Gilet Semi-ready est renforcée à l'intérieur—et voilà pourquoi nos vêtements Semi-ready gardent leurs formes jusqu'à la fin.



Semi-ready Tailoring

MAGASIN DE LA PARTIE EST 681 rue Ste-Catherine Est E. BOURASSA & CIE MAGASIN DE LA PARTIE OUEST 505 rue Ste-Catherine Est BILEY HERN MAGASIN de la RUE ST-JACQUES 631 rue Ste-Catherine Est ROD. SANGSTER, JR. POINTE ST-CHARLES 673 rue Wellington C. BOAZ

Tailleurs Fashionables Pour Dames et Messieurs Oscar Loisel & Cie Autrement tailleur en chef chez HENRY MORGAN & CO., LTD. Hautes Nouveautés. 128 rue St-DENIS, pres Dorchester

La Clientèle du "CANADA" Se recrute parmi les meilleures Familles Canadiennes-françaises

LE BENEFICES DE LA STANDARD OIL

LES BENEFICES DE LA STANDARD OIL SONT ESTIMES A \$1,000,000,000 EN 27 ANS.

(Dépêche spéciale)

Washington, 10. — Le bref du gouvernement dans le procès de la Standard Oil a été porté devant la cour suprême hier par le procureur général Wickersham.

L'un des chapitres du bref montre les bénéfices réalisés par la Standard Oil Co.

L'évidence du monopole exercé par la Standard Oil, dit le bref, est montrée par les bénéfices énormes réalisés par cette compagnie. La Standard Oil Trust et la Standard Oil Co, sur une somme investie de \$69,024,180.50 qui est tout ce qui a été mis dans les affaires à part les surplus sur les bénéfices, ont gagné à la fin de 1906 la somme de \$838,783,783.15; si on ajoute les bénéfices de 1907 et 1908, on arrive à la somme fabuleuse de \$1,000,000,000 gagnée par cette compagnie dans l'espace de 27 ans.

Les bénéfices de la Standard Oil en 1903, dit le procureur général, représentent une moyenne de 3,7 cents par gallon de pétrole.

LE COMMANDANT PEARY A LONDRES

L'EXPLORATEUR DES MERS POLAIRES PRODUIRA TOUTES LES PREUVES DE SA DECOUVERTE A UNE REUNION A LONDRES AU MOIS DE MAI.

Londres, 10. — On annonçait ici aujourd'hui, de source certaine, que le Commandant Robert E. Peary, apportera ici toutes les preuves de sa fameuse découverte, et les produira à une réunion organisée par la Société Royale de Géographie et qui sera tenue à la Salle Albert, au mois de mai.

L'explorateur, dont les prétentions sont généralement admises par les géographes anglais, sera reçu avec enthousiasme à son arrivée ici.

La demande pour des places à la salle Albert suffit déjà pour remplir deux fois tout l'espace dont on dispose.

La famille royale assistera probablement à la réunion ainsi qu'au banquet qui sera offert à Peary.

LE SERVICE CIVIL EN ANGLETERRE

Les estimés, qui se chiffrent, pour l'année 1910-11, à \$330,000,000 accusent une augmentation considérable sur l'année précédente.

Londres, 10. — Les estimés pour le service civil, pour l'année 1910-11, qui ont été annoncés aujourd'hui, et qui représentent une somme de \$330,000,000 accusent, comme ceux de l'armée et de la marine, une augmentation considérable sur ceux de l'année précédente.

ECRASES SOUS LES DEBRIS

Cinq ouvriers sont tués par la chute d'un pan de mur, à Pittsburg.

Pittsburg, Pa., 10. — Avec un bruit assourdissant, un mur de cinquante pieds, tout ce qui restait de la manufacture détruite par le feu mardi passé, s'est écroulé, ensevelissant sous des masses de briques et de mortier, une vingtaine d'ouvriers qui travaillaient à déblayer les ruines.

TEMPERATURE
Toronto, 12. — Probabilités pour aujourd'hui: Beau sans changement de température, quelques averses le soir et samedi.

ECHOS
L'OPINION DE SIR WILFRID EN 1902

"Certes, il nous faut améliorer notre milice et nous nous préparons à la mettre sur un pied d'efficacité; nous devons prendre soin de notre propre défense. Mais il y a toute la différence du monde entre ces projets de défense de notre territoire et le gigantesque plan qui hante le cerveau de l'honorable député."

A PROPOS DES PLEBISCITAIRES

M. J. P. Turcotte (Québec comté) analysant la mentalité des nationalistes de l'école Monk, qui demandent un plébiscite, a fait la comparaison suivante, qui est typique:

LE RETOUR DE L'HON. M. DEVLIN

L'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, est attendu à Québec, de retour d'Europe, dimanche prochain.

PENSIONS POUR LES MARINS

Le gouvernement a donné avis à Ottawa de la résolution suivante: "Que, en rapport avec le bill concernant le service de la marine du Canada, actuellement soumis à la considération de cette chambre, il est expédient de constituer, sous l'autorité de règlements ad hoc à être déterminés par le gouverneur-général en conseil, des pensions et gratifications pour les services militaires et maritimes, et de leur donner effet à partir du 1er juillet prochain."

NORTH-STANBRIDGE

North Stanbridge, 10 — Samedi dernier avait lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Ludger Lamoureux, née (Melendée) Lareau, décédée après plusieurs jours de maladie soufferte avec la plus grande résignation. La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux inconsolable et six enfants: Ludger et Honorables, de St-Ignace; Adélard, de New-Bedford, et Ernest de Burlington, Vt.; Rose-Anne, épouse de Noël Lareau, de Montréal, et Albina, Mme J. A. Lafond, de Burlington, Vt.

LA PROPAGANDE NATIONALE

On nous écrit de St-Alban, comté de Portneuf: St-Alban, 6 mars 1910. Monsieur le rédacteur. On parle de la marine partout dans la province et même à St-Alban, et il y a eu une assemblée à ce sujet dans le bas de la sacristie. M. le Dr Voisard, sur invitation de M. le maire et de M. le curé, a traité de la question pendant une demi-heure et a invité les citoyens à signer une protestation à l'égard du bill de la marine, et un très petit nombre a signé. Sur proposition de M. A. Gignac, le conférencier a accepté l'invitation de revenir dimanche prochain discuter la question avec un adversaire, afin de mieux renseigner les citoyens avant de les faire signer. Il ne faut pas oublier que le conférencier est l'ex-candidat conservateur battu en 1904. Il a su trouver des paroles très éloquentes pour blâmer son chef, M. R. L. Borden, et demander sa décapitation. Bravo! Votre dévoué, XXX.

FEUILLETON DU CANADA

LE Mystère de l'île Retzow

Elle revint à la chambre à coucher et ses yeux furent attirés par une pesante de fourrure, des robes, des ajustements, tout un trousseau en entier, étalé sur un divan et des chaises. Ces robes, chaudes, souples, étaient taillées en forme de gaine. Une vaste chemise ouverte montrait tout un service nombreux de linge de corps très fin et parfumé. Il était évident qu'une direction très intelligente avait présidé à toute cette organisation. Si le luxe de la salle à manger se montrait sévère, tendue qu'elle était de cuir, gaufrés de Cordoue ou et moro, si les bahuts d'ébène n'étaient relevés en leur note sombre que par les éclatants reflets de l'argenterie, le salon réunissait bien tout ce dont l'œil le plus délicat pouvait être charmé et ravi. En deux vitrines se voyait, nombreuse, une collection d'adorables figurines de Saxe, alternant avec des bronzes japonais, des ivotres sculptés et foulés. Puis une chaise longue, un énorme divan, des fauteuils, des poufs d'un

LE DOUBLE JEU

Traite à l'Angleterre — Rien pour l'Angleterre. — Deux articles à rapprocher

Le 9 mars, 1910, le "Chronicle", l'organe conservateur anglais de Québec, publiait l'article suivant:

"Le parti au pouvoir sensible fortement saturé de ce qu'on appellerait 'haute trahison'..."

"Le Montreat Star appelle le bill de la Marine la plus grande farce dont le parlement ait jamais été saisi..."

"C'est toujours la même histoire; mais c'est assez rare qu'on l'affiche avec si peu de pudeur."

LA PROPAGANDE NATIONALE

On nous écrit de St-Alban, comté de Portneuf: St-Alban, 6 mars 1910. Monsieur le rédacteur. On parle de la marine partout dans la province et même à St-Alban, et il y a eu une assemblée à ce sujet dans le bas de la sacristie. M. le Dr Voisard, sur invitation de M. le maire et de M. le curé, a traité de la question pendant une demi-heure et a invité les citoyens à signer une protestation à l'égard du bill de la marine, et un très petit nombre a signé. Sur proposition de M. A. Gignac, le conférencier a accepté l'invitation de revenir dimanche prochain discuter la question avec un adversaire, afin de mieux renseigner les citoyens avant de les faire signer. Il ne faut pas oublier que le conférencier est l'ex-candidat conservateur battu en 1904. Il a su trouver des paroles très éloquentes pour blâmer son chef, M. R. L. Borden, et demander sa décapitation. Bravo! Votre dévoué, XXX.

NORTH-STANBRIDGE

North Stanbridge, 10 — Samedi dernier avait lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Ludger Lamoureux, née (Melendée) Lareau, décédée après plusieurs jours de maladie soufferte avec la plus grande résignation. La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux inconsolable et six enfants: Ludger et Honorables, de St-Ignace; Adélard, de New-Bedford, et Ernest de Burlington, Vt.; Rose-Anne, épouse de Noël Lareau, de Montréal, et Albina, Mme J. A. Lafond, de Burlington, Vt.

LA PROPAGANDE NATIONALE

On nous écrit de St-Alban, comté de Portneuf: St-Alban, 6 mars 1910. Monsieur le rédacteur. On parle de la marine partout dans la province et même à St-Alban, et il y a eu une assemblée à ce sujet dans le bas de la sacristie. M. le Dr Voisard, sur invitation de M. le maire et de M. le curé, a traité de la question pendant une demi-heure et a invité les citoyens à signer une protestation à l'égard du bill de la marine, et un très petit nombre a signé. Sur proposition de M. A. Gignac, le conférencier a accepté l'invitation de revenir dimanche prochain discuter la question avec un adversaire, afin de mieux renseigner les citoyens avant de les faire signer. Il ne faut pas oublier que le conférencier est l'ex-candidat conservateur battu en 1904. Il a su trouver des paroles très éloquentes pour blâmer son chef, M. R. L. Borden, et demander sa décapitation. Bravo! Votre dévoué, XXX.

LE RETOUR DE L'HON. M. DEVLIN

L'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, est attendu à Québec, de retour d'Europe, dimanche prochain.

PENSIONS POUR LES MARINS

Le gouvernement a donné avis à Ottawa de la résolution suivante: "Que, en rapport avec le bill concernant le service de la marine du Canada, actuellement soumis à la considération de cette chambre, il est expédient de constituer, sous l'autorité de règlements ad hoc à être déterminés par le gouverneur-général en conseil, des pensions et gratifications pour les services militaires et maritimes, et de leur donner effet à partir du 1er juillet prochain."

NORTH-STANBRIDGE

North Stanbridge, 10 — Samedi dernier avait lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Ludger Lamoureux, née (Melendée) Lareau, décédée après plusieurs jours de maladie soufferte avec la plus grande résignation. La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux inconsolable et six enfants: Ludger et Honorables, de St-Ignace; Adélard, de New-Bedford, et Ernest de Burlington, Vt.; Rose-Anne, épouse de Noël Lareau, de Montréal, et Albina, Mme J. A. Lafond, de Burlington, Vt.

LA PROPAGANDE NATIONALE

On nous écrit de St-Alban, comté de Portneuf: St-Alban, 6 mars 1910. Monsieur le rédacteur. On parle de la marine partout dans la province et même à St-Alban, et il y a eu une assemblée à ce sujet dans le bas de la sacristie. M. le Dr Voisard, sur invitation de M. le maire et de M. le curé, a traité de la question pendant une demi-heure et a invité les citoyens à signer une protestation à l'égard du bill de la marine, et un très petit nombre a signé. Sur proposition de M. A. Gignac, le conférencier a accepté l'invitation de revenir dimanche prochain discuter la question avec un adversaire, afin de mieux renseigner les citoyens avant de les faire signer. Il ne faut pas oublier que le conférencier est l'ex-candidat conservateur battu en 1904. Il a su trouver des paroles très éloquentes pour blâmer son chef, M. R. L. Borden, et demander sa décapitation. Bravo! Votre dévoué, XXX.

LE RETOUR DE L'HON. M. DEVLIN

L'hon. M. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, est attendu à Québec, de retour d'Europe, dimanche prochain.

PENSIONS POUR LES MARINS

Le gouvernement a donné avis à Ottawa de la résolution suivante: "Que, en rapport avec le bill concernant le service de la marine du Canada, actuellement soumis à la considération de cette chambre, il est expédient de constituer, sous l'autorité de règlements ad hoc à être déterminés par le gouverneur-général en conseil, des pensions et gratifications pour les services militaires et maritimes, et de leur donner effet à partir du 1er juillet prochain."

NORTH-STANBRIDGE

North Stanbridge, 10 — Samedi dernier avait lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Ludger Lamoureux, née (Melendée) Lareau, décédée après plusieurs jours de maladie soufferte avec la plus grande résignation. La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux inconsolable et six enfants: Ludger et Honorables, de St-Ignace; Adélard, de New-Bedford, et Ernest de Burlington, Vt.; Rose-Anne, épouse de Noël Lareau, de Montréal, et Albina, Mme J. A. Lafond, de Burlington, Vt.

LA PROPAGANDE NATIONALE

On nous écrit de St-Alban, comté de Portneuf: St-Alban, 6 mars 1910. Monsieur le rédacteur. On parle de la marine partout dans la province et même à St-Alban, et il y a eu une assemblée à ce sujet dans le bas de la sacristie. M. le Dr Voisard, sur invitation de M. le maire et de M. le curé, a traité de la question pendant une demi-heure et a invité les citoyens à signer une protestation à l'égard du bill de la marine, et un très petit nombre a signé. Sur proposition de M. A. Gignac, le conférencier a accepté l'invitation de revenir dimanche prochain discuter la question avec un adversaire, afin de mieux renseigner les citoyens avant de les faire signer. Il ne faut pas oublier que le conférencier est l'ex-candidat conservateur battu en 1904. Il a su trouver des paroles très éloquentes pour blâmer son chef, M. R. L. Borden, et demander sa décapitation. Bravo! Votre dévoué, XXX.

LETTE PARLEMENTAIRE

(Voir aussi en 1ère page)

Suite de la discussion sur le bill de la marine

M. Northrup, (Hasting Est) déclare au débutant que le Parlement ne possède pas les pouvoirs nécessaires pour ratifier une telle mesure, le fait que la marine proposée restera sous le contrôle du parlement canadien constitue un empiètement sur les prérogatives du Roi et M. Northrup s'appuie pour cela sur l'Acte de la défense navale des colonies de 1865 et l'amendement à cet acte, adopté l'année dernière par le parlement impérial, disant entre autres choses que tous les engagements volontaires des flottes coloniales sont enrôlés de droit dans la marine impériale. D'un autre côté l'Acte de l'Amérique britannique du Nord dit d'une façon parfaitement explicite que le Roi est le chef suprême des armées de terre et de mer.

M. Northrup demande en conséquence au premier ministre de soumettre le bill à la Cour Suprême pour s'assurer si le Parlement n'exécède pas la limite de ses pouvoirs en cette occurrence. Pour lui, cependant, il ne fait aucun doute que ce bill est en fait une violation flagrante avec l'Acte de la défense navale des colonies de 1865.

M. Northrup dit que les raisons que le gouvernement invoque en faveur du bill sont au nombre de trois: la première que le parlement s'est déjà engagé dans cette voie en adoptant la résolution du 29 mars 1909, la deuxième que le bill n'est que la mise en pratique de la politique suivie par le gouvernement et soumise au peuple depuis 1902, la troisième enfin que l'esprit d'autonomie qui anime le pays oblige le gouvernement à faire adopter ce bill.

Dix membres de l'opposition et onze libéraux étaient absents. Sous, cependant, à l'exception de l'hon. Clifford Sifton et de M. W. F. Maclean, German et H. B. McGivern étaient présents comme suit:

Conservateurs: Hon. G. E. Foster, Vice-prés. McIntyre, M. Osler, Major Beattie, Gordon (Nipissing), Bristol, H. B. Ames, A. B. Crosby, E. N. Lewis.

Libéraux: Sir Fred Borden, M. Gordon Kent, Loyal H. H. Starston, A. B. McColig, Col. Talbot, Hon. L. P. Brodeur, Hon. W. Patterson.

Interpellations: M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. Lewis au début de la séance a posé la question suivante: L'attention du ministre de la Justice a-t-elle été attirée sur les révélations récentes parues dans les colonnes du "Saturday Night" de Toronto, au sujet de la manière dont le public ayant de l'argent à placer est devenu la victime d'organisations de compagnies?

M. P. J. Bazin, de Québec, N-D. de Bonsecours, Tessier, Ponsou, Des Ormeaux, de Suffolk, Pambrun, Hartwell, Leduc, Chénéville, Latendresse, N-D. de la Paix, Malo, Plaisance, Bonnevillie, Lochaber, Béland, de Masson, Demers, de l'Argouillier. Nous voulons parler des agents du service ambulancier. Un commis de postes, sur les chemins de fer, endure beaucoup de fatigues. Le wagon dans lequel il travaille vient immédiatement après la machine, et ce wagon ne repose que sur deux paires de roues. Bien que la vibration puisse ne pas être plus forte que si ce wagon était plus loin, cependant la tension incessante pour ce genre de travail finit par ébranler les nerfs et par amener d'autres maladies physiques. Les commissaires recommandent que les commissaires des chemins de fer soient autorisés et priés de prendre les mesures nécessaires pour faire mettre des wagons-postes modèles sur tous les chemins de fer du Canada; — le gouvernement a-t-il donné effet à ces recommandations? Dans la négative, se propose-t-il de le faire? L'hon. M. Lemieux a répondu qu'aucun wagon-poste n'était mis en circulation sans avoir été inspecté par un officier du département des postes et que tous les wagons en service actuellement étaient conformes aux recommandations de la Commission des chemins de fer.

ST-JEAN, P. Q. (Correspondance spéciale)

St-Jean, 10 — A l'occasion de la fête de St-Thomas, les élèves de notre collège classique ont donné une petite séance dramatique et musicale, et les philosophes de l'institution ont honoré dignement leur patron. L'ensemble fut un succès, surtout si l'on considère la courte durée de la préparation de cette séance. Comme drame, on a joué "Le colosse et le monde", et la soirée se termina par une comédie intitulée "Le bonhomme et les pleureurs". Le chant et la musique ne manquaient pas. Les spectateurs assez nombreux sortirent enchantés. Comme la soirée était de famille on n'avait pas lancé d'invitations et quelques amis seulement qui se trouvaient là ont eu l'avantage et le plaisir d'assister à cette charmante soirée.

APRES AVOIR ADOPTÉ SUR MOTION DU SÉNATEUR BÉVIER, UN AMENDEMENT POURSUIVANT LA LIQUIDATION D'UN COMPAGNIE DE POLICES EN PARTICIPATION

Après avoir adopté sur motion du sénateur Bévier, un amendement poursuivant la liquidation d'un compagnie de polices en participation ne soient pas obligés de compenser les pertes tout comme les membres des compagnies; et aussi qu'ils ne prennent pas part au partage de l'actif sinon en tant qu'ils y ont droit comme détenteurs de polices, le sénat a ratifié aujourd'hui le bill des assurances.

LA DISCUSSION DU BILL DE SIR RICHARD SCOTT TENDANT À EMPÊCHER L'ENVOI DES BOISSONS ENVAINES DANS LES PROVINCES AYANT LÉGIÉRÉ EN FAVEUR DE LA PROHIBITION.

Le reste de la séance a été employé à la discussion du bill de Sir Richard Scott tendant à empêcher l'envoi des boissons envainnes dans les provinces ayant légiféré en faveur de la prohibition.

PAPINEAUVILLE

Papineauville, 10 — L'assemblée du conseil du comté de Labelle a eu lieu le 9 mars à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Jos. Joubert, maire de Ripon. M. le Dr Robillard, de Thurso, Sec-Treasurier, du comté, était présent, ainsi que vingt et un maires.

M. Péter Dent, maire de Lochaber-Nord (St-Sixte), a été élu préfet du comté. M. Joubert, préfet pendant trois termes remercia les maires de la confiance qu'ils lui avaient témoignée pendant la durée de sa charge.

M. Dent, le nouveau préfet, en prenant le fauteuil, remercia les maires qui l'avaient élu, lui anglais, quoique le Conseil soit aux trois-quarts français.

Une équipe d'hommes a été mise à l'ouvrage, jeudi, sur le nouveau chemin de fer "Little Nation River". Les honoraires de M. Thomas St-Denis ont eu lieu la semaine dernière. L'Ordre des Forestiers Catholiques dont il était membre assistait en corps, bannière en tête.

Le service a été chanté par M. le curé Rochon. Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Théo. St-Denis, ses frères, ses oncles, Benjamin, Alexandre et Amédée St-Denis, et un grand nombre de cousins.

Le chœur de chant sous la direction de M. Jules Raymond a donné une belle messe de Requiem, Mme Raymond tenait l'orgue.

L'inauguration des travaux du chemin de fer de la Petite Nation a eu lieu mercredi après-midi, le 9 mars, au milieu d'un grand concours de population, sur la terre de M. John Tweedie. La première pellette de terre a été levée par M. C. B. Major, député aux Communes, qui a aussi adressé la parole.

D'autres remarquables discours ont été faits par M. Geo. W. Séguin, président de la compagnie; le Col. J. F. Gourdau, directeur; Peter Dent, préfet du comté de Labelle; le maire de Gauthier, Jos. Joubert, maire de Ripon; le Rév. curé E. Rochon, H. A. Fortier, avocat, et H. Lefebvre, ingénieur en chef de la compagnie.

Dans la soirée, un magnifique banquet a eu lieu à l'Hôtel Bélanger, auquel assistèrent, outre les personnes que nous venons de mentionner, M. Laverdure, d'Ottawa et A.O. Bélanger, d'ici, deux autres directeurs de la compagnie; le maire J. O. Gauthier, Ad. Chauvel, notaire de la compagnie; Auguste Mackay, avocat, compagnie; le comté de Labelle venus à l'assemblée trimestrielle du conseil de comté, parmi lesquels nous avons remarqué MM. G. Gagnon, Thurso, Gank, Mulgrave, Noël, St-André, Nadon, Monte-Bello, Racicot, etc.

VALOIS (Correspondance spéciale)

Valois, 10 — Le capitaine D. Gordon a déjà fait du sucre nouveau; les crabes coulent en abondance.

M. Pierre Perrier doit partir sous peu pour un voyage en Californie.

Le major Armanville, qui a été malade depuis l'autome dernier, a pris beaucoup de mieux.

On vient de démolir une des plus vieilles granges à Valois. Elle avait été construite par feu le Dr M. F. Valois, ex-M.P.

M. Joseph DesLauriers est à faire construire une jolie résidence à Valois.

M. Aimé Charlebois, de New-York, était de passage dans nos parages, cette semaine.

L'eau a monté et le chenil entre Châteauguay et la Pointe-Claire commence à se faire; la traverse est dangereuse.

SONT AU RIENDEAU

Dr H. Dubreuil, St-Césaire, A. E. Dariois, Farnham, A. Lamothé, St-Jacques, J. C. Gauthier, St-David, J. Hamelin, St-Laurent, A. Charland, Sorel, E. Tremblay, Arthabaska, Thomas Fagan, St-Hilaire.

M. P. J. Bazin, de Québec, N-D. de Bonsecours, Tessier, Ponsou, Des Ormeaux, de Suffolk, Pambrun, Hartwell, Leduc, Chénéville, Latendresse, N-D. de la Paix, Malo, Plaisance, Bonnevillie, Lochaber, Béland, de Masson, Demers, de l'Argouillier. Nous voulons parler des agents du service ambulancier. Un commis de postes, sur les chemins de fer, endure beaucoup de fatigues. Le wagon dans lequel il travaille vient immédiatement après la machine, et ce wagon ne repose que sur deux paires de roues. Bien que la vibration puisse ne pas être plus forte que si ce wagon était plus loin, cependant la tension incessante pour ce genre de travail finit par ébranler les nerfs et par amener d'autres maladies physiques. Les commissaires recommandent que les commissaires des chemins de fer soient autorisés et priés de prendre les mesures nécessaires pour faire mettre des wagons-postes modèles sur tous les chemins de fer du Canada; — le gouvernement a-t-il donné effet à ces recommandations? Dans la négative, se propose-t-il de le faire? L'hon. M. Lemieux a répondu qu'aucun wagon-poste n'était mis en circulation sans avoir été inspecté par un officier du département des postes et que tous les wagons en service actuellement étaient conformes aux recommandations de la Commission des chemins de fer.

Le Coût de la Vie est réduit par les Balances Toledo. Lorsque vous achetez soit des épicerie ou de la viande regardez sur les balances pour l'étiquette "Toledo". Pas de "ressorts", "Toledo" signifie "moins". Écrivez pour le catalogue illustré gratuit. Toledo Computing Scale Co. Fabricateurs de balances honnêtes 55 rue Notre-Dame Est. TEL. M. 6187

CANTAL, SASK. (Correspondance spéciale) Cantal, Sask., 10 — Jeudi, 17 février, à ce lieu à Cantal, Sask., une soirée organisée par M. Frank Lemieux, président du Comité de la Grain Growers Company, de Cantal. Tous les habitants des environs sont venus en grande foule. Les Dames qui ont pris part à notre soirée ont été les bienvenues. M. Ruel, à présidé la soirée qui s'est passée à merveille. Les quelques orateurs qui ont parlé ont soulevé de vifs applaudissements. Parmi nos orateurs qui ont pris la parole sont le Révérend C. Poirier, trésorier-trésorier du comté qui a bien voulu prononcer un discours non pas en sa qualité de prêtre, mais comme ami et concitoyen. M. David Chouinard, qui avait été chargé par le comité de soutenir nos intérêts à une conférence à Regina, a été vivement applaudi par l'assemblée. M. MacMore à fait un discours en anglais ainsi que M. Crosnot. MM. Samuel Hamel et Edouard Boutin ont parlé de la nécessité de l'union pour les cultivateurs, et des avantages qui peuvent en découler. Le président, M. Ruel, a parlé le dernier.

UNE RELIQUE DE SHAKESPEARE L'Intermédiaire des Chercheurs et curieux" signale l'existence d'une relique dont les bibliophiles donneraient beaucoup d'argent. C'est un traité d'histoire ayant appartenu à l'auteur de "Macbeth". Ce volume in-quarto, de 260 feuilles, est fort bien conservé; aucune page n'est déchirée, mais la couverture est moderne. Sous ce titre modeste, "Supplément à l'Chroniconum", il résume l'histoire de l'Unité vers depuis la création du monde jusqu'en 1491. Imprimé à Venise, l'année suivante, en caractères xylographiques, c'est déjà un inconnu assez remarquable en soi; mais ce qui le rend bien plus précieux, c'est la liste de ses possesseurs. Une note manuscrite, rédigée en latin et placée à la fin du texte, atteste que le volume appartient successivement à Cohanens Carstinus, de Bologne; à Maximilien et François Sforza, ducs de Milan. Ce dernier, en 1534, le vendit avec d'autres livres à un certain Baldwin, citoyen de Londres; William Shakespeare, "ignotus et insignis Aboniae cyrenus," l'acheta en 1600 et le céda au médecin Hall en 1607. Le livre passa ensuite dans la famille de Saint-Simon. Mgr de Saint-Simon, évêque d'Agde, fut guillotiné en 1794. A cette époque, sa bibliothèque fut dispersée. Deux de ses amis, le vicar général Gohin et un sieur Pelletier, greffier de la justice de paix, en recueillirent quelques-unes, entre autres le livre de Shakespeare; elle a disparu. Mais l'intérieur conserve beaucoup d'indications précieuses. Sur le premier feuillet figurent des armoiries, au-dessus desquelles est un masque antique avec l'inscription "Ex Sakspe (ex Saksperi libris)". Divers passages du texte sont soulignés et annotés. Nul doute, nous dit-on, que Shakespeare ne se soit inspiré et aidé de ce livre pour ses drames historiques. Il reste seulement à démontrer que Shakespeare est l'auteur de ses pièces.

elle, de s'enlever pour le pays des rêves. Elle subit aussi sa destinée, elle!" "C'est une leçon, se dit Fabienne; que puis-je avoir à craindre de cette étrange créature?" "Néanmoins, bien que Mlle Chaligny soit bien à l'avance qu'elle n'obtiendrait pas de réponse, elle ne put barrant passage à la question qui lui vint aux lèvres. "Quel est donc le maître ici?" "Je ne puis dire son nom. C'est le maître." "Et où est-il?" "Je ne sais." "Quand le véritable? Quand se fera-t-il connaître?" "Jamais, sans doute." "Mais le pourquoi de ce crime?" "Je ne sais." "Et comme si Zorka avait lu au fond du cœur de Fabienne, les inquiétudes qui la dévorait, la Tzigane reprit: "Tout ce que je puis assurer à Son Excellence, c'est qu'en cette maison, où elle va désormais résider, son honneur non plus que sa vie ne sauront courir aucun danger." "Bien que Mlle Chaligny ne dit tenir qu'un compte absolument négatif des affirmations de cette fille, cette assurance l'étonna fort. Elle veut endormir ma confiance, elle veut que Zorka attende toujours que Fabienne ait terminé son interrogatoire."

Mais ici, l'en fais serment par tous ceux du paradis, elle n'a rien à redouter ni à craindre, aucun outrage. — Nous verrons bien! gronda la jeune fille entre ses petites dents serrées. "Alors, reprit-elle tout haut, vous ne pouvez me dire où il se va?" "Non. Autant voudrait vous répondre au bout du monde. Là où personne ne saurait venir vous chercher, là d'où vous ne pourriez sortir à moins d'avoir des ailes. Là où je suis moi-même à côté de vous, alors que Zorka voudrait, comme ceux de sa race, courir le monde et marcher au-devant du soleil." "Ces paroles énigmatiques étaient prononcées avec un indéfinissable accent de tristesse. Puis la tzigane reprit encore, tandis que ses molles somnolances se faisaient adoucir et se calmaient maintenant à une vague murmure: "Tout ce que Zorka pourra faire pour sa nouvelle maîtresse, avec joie elle l'accomplira. Son Excellence est si belle; elle doit être bonne aussi; elle ne sera pas méchante pour la pauvre Zorka, qui n'est qu'un malheureux lierre attaché à la roche au pied de laquelle il a poussé." "Alors, si Zorka

Baseball  
Boxe  
Hockey

# LES SPORTS



**The New Ten Cigar**

possède une pure DELICATESSE D'AROME que l'on ne peut trouver dans aucun autre. C'est le résultat d'un mélange particulier de beaux tabacs de la Havane.

Vendus par les principaux marchands de cigares

## LA COURSE DE LUNDI PROCHAIN

**PERCY SELLEN SERA L'UN DES PARTANS A MADISON SQUARE.**

New-York, 10. — On annonce pour lundi prochain, une autre réunion de courses, à Madison Square Garden. Les meilleurs coureurs sont inscrits au programme, ce qui est un signe que les différentes épreuves seront vivement disputées.

Les deux courses principales seront une course de 20 milles et un handicap de 5 milles.

Meadows a télégraphié qu'il serait un nombre de partants et qu'il arriverait pas plus tard que vendredi prochain.

Percy Sellen, accompagné de son manager et entraîneur Tom Eck, a quitté Montréal hier soir et est sans doute à New-York, il doit compléter son entraînement sur la piste de Clifton.

La course de 20 milles servira de début à un jeune coureur irlandais, d'une certaine réputation Fred Clarke. Arrivé samedi dernier, il s'est rendu à Woodland, Inn., où il s'entraînera. Son record pour 20 milles, est de 1-56, ce qui fait de lui un concurrent très dangereux dans la course de lundi prochain.

Les Champêtres II ont remporté hier soir le titre qu'ils convoitaient depuis l'ouverture de la saison de quilles. Leur brillant travail dans les séries intermédiaires de la Ligue de la Ville leur a valu le championnat de cette section. Les nouveaux champions n'ont été défaits qu'une fois dans 11 parties. Vive les champions!

## LA M.A.A.A. DE TORONTO

L'ASSOCIATION ATHLETIQUE TECUMSEH PROGRESSE TRES RAPIDEMENT.

Toronto, 10. — La nouvelle association athlétique Tecumseh progresse très rapidement et promet de devenir sous la M.A.A.A. de la Ville Reine. Les quartiers sociaux de la rue King Ouest sont très nombreux et font honneur à la libéralité de Lol Solman. Le côté athlétique sera également plus soigné. Les clubs et athlètes affiliés trouveront à Hanlan's Point tout le confort désirable. Des instructeurs et entraîneurs seront engagés pour donner tous les renseignements et soins voulus aux représentants de l'Association. Uncle William Hancock a déjà commencé le recrutement d'une équipe d'amateurs qui fera fureur dans la C.L.A.; l'équipe de soccer sera conduite par un ancien international d'Angleterre qui s'y entend à merveille; quant aux sports de piste et de champ, il est certain qu'ils seront bien dirigés par un connaisseur comme Lou Marsh. Les débuts courus à pied se feront dans le Marathon de Boston. Lol Solman est très enthousiasmé et sa bonne volonté ouverte chaque fois qu'il s'agit de promouvoir les intérêts du corps athlétique dont il est le protecteur accrédité.

## LA LUTTE A RIMOUSKI

Rimouski, 10. — Les apparences sont que le sport de la lutte à bras-coups va être implanté dans la ville de Rimouski, sous peu. M. J. P. Thériault, de cet endroit, a conçu l'idée d'organiser plusieurs tournois assez importants. Il aura dès le mois prochain, une salle qui peut contenir à peu près trois cents personnes.

L'édifice où on se propose de faire de la lutte est situé à proximité de la gare de Rimouski.

On peut s'adresser à M. Thériault, personnellement ou par lettre, pour toute information supplémentaire.

Il est aussi question d'organiser des parties de boxe.

## WHITEHEAD DEVIENT INSTRUCTEUR

Toronto, 9. — Lawson Whitehead, l'ancien joueur de "home" des Tecumseh, partira le 28 mars pour les Etats-Unis, où il vient d'être engagé comme instructeur de l'équipe de college Swarthmore.

Lawson est bien qualifié pour remplir sa nouvelle position.

## IL FAUT REVISER LES REGLEMENTS

**LES ARBITRES DU JEU DE CROSSE DONNERONT SATISFACTION SI LES REGLES SONT PRECISES.**

Le mouvement destiné à faire revivre le jeu de crosse ou plutôt à lui fournir des sujets pratiquants plus nombreux et plus respectueux des règlements nous porte à faire les quelques considérations suivantes: "L'indolence avec laquelle toutes les ligues du pays ont envisagé la question de remanier les règles du jeu a été la cause première de l'abandon d'une foule de joueurs gentilhommes, et, des objections que des amateurs ont faites lorsque leurs fils ont manifesté le goût de pratiquer le sport national canadien. Peut-on supposer un instant qu'un jeu devienne populaire lorsque ceux qui le dirigent n'ont pas l'aplomb voulu pour suspendre indéfiniment un athlète brutal sans peser le tort que son expulsion causera à son équipe? Cette peur est motivée par le désir qu'à chaque club de faire de grosses recettes sans s'occuper du côté véritablement sportif. Les chroniqueurs se rendent aux joutes non avec l'idée d'avoir à rédiger le compte rendu d'une belle partie, mais plutôt avec la certitude que leur plume servira à relater les coups illicites, les rencontres pugilistiques, etc., qui décorent habituellement nos joutes de crosse. Mal protégés par des règlements d'une très pauvre conception, messieurs les arbitres sont habituellement les cibles "des coups de langue" que ne manquent jamais de lui donner les dirigeants du club vaincu.

"Vous nous avez volé la victoire! Vous êtes un ignorant! Vous êtes un vendu!" Telles sont les épithètes que le dépit fait proférer à des mécontents dont les joueurs n'ont souvent reçu que 10 minutes pour des offenses dignes d'en recevoir cinquante. Pas besoin de s'étonner, si nous voyons souvent un arbitre se montrer tolérant. Les règlements du jeu lui laissent trop de latitude, et, le jour où la précision sera de mise dans les règles, "les tenants du sifflet" puniront d'après la loi écrite sans avoir à se demander si les punis et leurs amis trouvent qu'ils sont coupables de trop peu servir ou de servir à outrance. Enfin, il est grandement temps que les ligues professionnelles fassent le nettoyage des règles du jeu. Il est plus opportun que jamais de commencer cette année par démontrer aux jeunes de nos ligues scolaires que le jeu national est fait pour être pratiqué par des gentilhommes!

## LES FANTAISIES DE L'AUTOMOBILISME

Wilkesbarre, 10. — M. J. H. Perkins, le président de l'Automobile Club de Wilkesbarre, annonce définitivement aujourd'hui que l'épreuve de la montée de la colline appelée "Giant's Despair", aura lieu le 11 juin prochain.

Cette épreuve a reçu la sanction de M. Samuel Butler, le président du comité des courses de l'American Automobile Association. Le conseil municipal de Laurel Run a aussi autorisé le club de Wilkes Barre à tenir cette réunion.

Le comité du club va faire tous ses efforts pour attirer les coureurs les plus connus, Ralph de Palma a promis de venir et de tâcher d'enlever à David L. Bruce Browne, le record que celui-ci détient depuis l'année dernière.

## POUR LA COUPE SEAWANHAKA

**LES COURSES SERONT DISPUTES TROIS DANS CINQ.**

Boston, 10. — Les derniers arrangements ont été conclus aujourd'hui pour les prochaines rencontres entre les yachts Américain et Canadien pour la coupe Seawanhaka. Le St-Lawrence Yacht Club, de Montréal, enverra deux yachts à Manchester pour être mis à l'épreuve, et les épreuves commenceront le 25 juillet. Elles seront disputées trois dans cinq, les règlements du passé seront encore à l'ordre du jour, seule la superficie de la voile pourra être augmentée.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LE CANADIEN EN AVANT

Voici les résultats des parties jouées hier soir, au club LaFontaine, dans les séries de la ligue de Montréal:

Club St-Denis.	200
Moquin	200
Guy	200
Club LaFontaine.	400
Eugène Dupuis	181
Lefebvre	169
	350

## LA RAME A OTTAWA

Ottawa, 10. — Il est probable que Ten Eyck Jr., sera l'instructeur du club de rameurs Britannia. Cette société nautique a décidé de donner un champ plus vaste au sport dont elle s'applique à faire valoir les résultats bienfaits, et, elle organisera, en conséquence des équipes de quatre et huit rameurs en pointe qui participeront aux régates de St. Catherine's. Les 600 membres du club Britannia sont enchantés de l'idée et voteront l'engagement de Ten Eyck s'il ne se montre pas trop exigeant.

## BATTUS PAR LES WANDERERESSES

Les Wandereresses ont défait un "scrub team" de journalistes hier soir au Jubilé.

Le célèbre avant Gingras se fit expulser plusieurs fois pour avoir été trop d'énergie. Le score final fut 4 à 1. "Honnit soit qui mal y pense!"

## C'EST UN PEU TROP MALIN

**UN CONFRERE DU SOIR LACHE UN CANARD AUQUEL IL FAUT COUPER LES AILES.**

Nous ne savons à quoi attribuer la chose, mais il n'en reste pas moins vrai qu'un confrère anglais du soir, semble prendre un plaisir malin à toujours parler en faux du National. C'est ainsi qu'il laissait entendre, dans son édition d'hier que, l'échéancier subi par un ancien directeur de l'A.A. d'A., Nationale forcerait cette dernière à vendre son terrain. Au club de baseball Montréal. Pour un journal bien renseigné en voici une bonne! Quelles relations le National peut-il bien avoir avec les affaires de "monsieur un tel"? Rien, et le rédacteur qui a "collé" cette nouvelle dans ses colonnes sait parfaitement qu'il est ainsi. Nous concevons toute la satisfaction dont certains milieux se délecteraient si le National venait à cultiver, mais, malheureusement cette perspective n'a pas encore occupé l'attention du bureau de direction. L'association n'a jamais quêté chez ses voisins, et si un désastre financier venait à l'attendre, elle saurait trouver chez tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à présent tout l'aide qu'elle aurait besoin. Confirmez, un peu moins de sensation! Le National se porte très bien, et n'a jamais eu à subir le choc en retour!

## LES EPREUVES DE MONTES DE COLLINES SERONT DISPUTES A WILKESBARRE.

Wilkesbarre, 10. — M. J. H. Perkins, le président de l'Automobile Club de Wilkesbarre, annonce définitivement aujourd'hui que l'épreuve de la montée de la colline appelée "Giant's Despair", aura lieu le 11 juin prochain.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## CAMPAIGNER FAIT UNE BELLE COURSE

**IL DEFAIT TAKAHIRA DANS LA TROISIEME EPREUVE D'HIER A JACKSONVILLE.**

Jacksonville, 10. — Campaigner, à M. Barney Schuber, a gagné la troisième course d'aujourd'hui devant Takahira qui fatigua à environ 200 verges du fil. Voici les résultats de la journée:

1ère course, 4 furlongs, ler Oracle, 109, Powers, 8 à 1, 2ème Old Squaw 101, J. Wilson, 8 à 1, 3ème Tallahassee, 107, Obert, 13 à 5, Temps: 49 2-5. Fruitful, My Weed, Bendaga, Clay, Decency, et Tom Flynn ont aussi couru.

2ème course, 7 furlongs, ler Grenade, 109, Troxler, 3 à 1, 2ème Robin Grey, 107, Obert, 5 à 2, 3ème Woolstone, 109, Powers, 7 à 1, Temps: 1:29. Mary Rue, Bosgerian, Enlist, Otogo, Castywood, Reinette, Esther B, ont aussi couru.

3ème course, 5 1-2 furlongs, ler Nealon, 118, Nicol, 9 à 5, 2ème Takahira, 106, Palmis, 5 à 1, 3ème Hoffman, 109, Howard, 3 à 1, Temps: 1:07 2-5. Gretina Green, Guy Fisher, Imitate, Arondacs, Dispute, Siskin et Prince Albert ont aussi couru.

4ème course, 1 1-8 mille, ler Campaigner, 106, S. Davis, 11 à 5, 2ème Old Homest, 104, Musgrave, 11 à 5, 3ème Nethermost, 104, Davenport, 13 à 5, Temps: 1:34 4-5. Rio Grande, et Effail ont aussi couru.

5ème course, 6 furlongs, ler Hyperion II, 114, Nicol, 5 à 1, 2ème Home Run, 110, Howard, 15 à 1, 3ème Stringency, 111, Powers, 18 à 5, Temps: 1:14. Barnsdale, Jane Swift, C. W. Bart, Chilla, Grande Dame, Rebel Queen, et Kenmare Queen ont aussi couru.

6ème course, 1 mille, ler Starover, 102, Ganz, 15 à 1, 2ème Allan Peart, 104, Davis, 10 à 1, 3ème Lotta Creed, 104, Musgrave, 8 à 1, Temps: 1:42 1-4. 5. Templer, Captain, Swanson, O. Herndon, Olie Ormsby, Flashing, Lorimar, Queen's Song, Ferrand Cecilia et Lady McNally ont aussi couru.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES MONTREAL A L'ENTRAINEMENT

Le président Findlay, des champions de la N.L.U., est résigné à accepter les dates que les fédé-commissaires de la coupe Minto ont fixées pour les joutes du mois de juin à New-Westminster. Les champions montrealais sont bien décidés à ne pas faire un voyage blanc, et, commenceront à s'entraîner prochainement au gymnase de la rue Peel. Paul Lefebvre surveillera leur travail et ne laissera pas attérir la belle ardeur dont ils sont actuellement remplis pour arriver le plus possible à la perfection de la forme. Il est probable que les Montréalais rencontreront les Vancouver pendant la semaine qui séparera les deux joutes du championnat mondial.

## LES JOUEURS DE QUILES FONT TRES BELLE FIGURE DANS LE TOURNOI DE LA C.A.B.A.

**NOS JOUEURS DE QUILES FONT TRES BELLE FIGURE DANS LE TOURNOI DE LA C.A.B.A.**

Toronto, 10. — Le tournoi de la C.A.B.A., se continue avec une vivacité accrue entre les différents concurrents.

Les jours de Montréal et d'Ottawa se sont distingués dans les parties doubles et les séries individuelles, tandis que nos joueurs locaux ont été déçus de succès dans les concours de débutants.

Voici les scores d'hier:

SERIES DOUBLES  
R.C. Bach, Montréal. 150 170 158  
Stanford, Montréal. 158 155 161-046  
G. Shore, Ottawa. 181 175 164  
E. Foley, Ottawa. 175 178 169-1042  
P. Foley, Ottawa. 200 169 153  
L. White, Montréal. 194 195 171-1050  
Dr. Pinard, Ottawa. 147 182 157  
Morin, Ottawa. 140 108 143-899  
L. White, Montréal. 214 222 148  
L. White, Montréal. 218 151 158-1176  
W. Stewart, Toronto. 178 231 167  
G. Stewart, Toronto. 180 199 165-1143  
Ayers, London. 192 181 173  
Graham, London. 150 184 214-1095  
Whitehall, London. 146 146 168  
Fraser, London. 166 152 191-009

SERIES INDIVIDUELLES (novices)  
G. Hammond, Tor. 170 135 147  
J. D. Hammond, Tor. 184 170 131-916  
S. Foley, Ottawa. 146 165 160-471  
Archambault, Ottawa. 160 180 162-502  
Morin, Montréal. 157 180 127-414  
Dr. Pinard, Ottawa. 156 163-1035  
R.C. Bach, Montréal. 161 187 180-518  
J. White, Ottawa. 180 156 142-544  
G. Shore, Ottawa. 175 130 146-321  
Boulton, Montréal. 149 180 193-533  
L. White, Montréal. 179 151 193-223  
R. Graham, London. 179 179 193-527  
H. Ayers, London. 215 181 186-500  
J. Whitehall, London. 172 123 130-1045

SERIES INDIVIDUELLES (novices)  
J. W. Wilkinson, Tor. 118 165 170-453  
W. R. Thomson, Tor. 122 188 143-426  
G. A. Dow, Tor. 166 175 161-602  
T. Harding, Toronto. 154 209 187-548  
E. Schmidt, Toronto. 150 156 171-485

SERIES DE CINQ JOUEURS (novices)  
Buster Browns. 810 751 747-2348  
J. W. Benedict. 731 830 882-2413  
E. Schmidt. 658 804 856-2037

## UPTON

«Correspondance spéciale»  
Upton, 10. — M. Bazinet, propriétaire d'une scierie à Saint-Hugues, et M. J. Brodeur, sont morts subitement. Le coroner Gauthier, de Upton, est allé tenir une enquête.

## ALFRED DE MUSSET GUERISSEUR

Peu de temps après avoir été destitué par le gouvernement de 48 de ses fonctions de bibliothécaire au ministère de l'Intérieur, Alfred de Musset recut la lettre suivante:

Monsieur,  
Le même ministre qui vous a destitué de vos fonctions de bibliothécaire, m'a honoré de la lettre ci-dessus, à huit cent soixante kilomètres du boulevard de la République, dans un pays où il y a plus de millions de francs de couronnes, et où personne ne se souvient d'avoir manqué de truffes, où l'on ne parle pas français, où l'on voit de toutes les parties de la limite des terres de la France, se me mettez encore apparu que sous la forme de ma cuisinière.

**AMUSEMENTS**

**ACADEMIE** Cette semaine  
Mats. merc. et sam. 15c, 25c, 35c.  
**CAMILLE** Soirées 15c, 25c et 35c.  
Semaine prochaine-dernière semaine de la saison LA TOSHA  
281-1-am-x

**AU THEATRE NATIONAL**  
5<sup>e</sup> SEMAINE  
**A.E.O.U. HEIN!**  
Revue de MM. Ernest Tremblay et Georges Dumestre.  
282-1-am

**PRINCESS** CETTE SEMAINE  
David Belasco présentera  
**BLANCHE BATES**  
dans "THE FIGHTING HOPE"  
Prix: 25c à \$1.50; pour les mats. 25c à \$1.00

**SEMAINE PROCHAINE**  
MATINEE SPECIALE JEUDI  
Le plus grand Comédien d'Amérique  
**HARRY BERESFORD**  
dans sa dernière comédie  
"MY FRIEND FROM BELOW"  
Prix: 25c à \$1.50. Mats. 25c à \$1.00.  
282-3-am

**TETRAZZINI**  
Arrivera à Montréal  
Dimanche matin de New-York, avec sa grande troupe de concert. Concert au Théâtre Français lundi soir prochain.  
Sièges \$1.00 en Vente à \$1.00  
au contrôle ou chez WILLIS & Co.  
Direction de M. VETCH  
281-1-am

**HOTEL WINDSOR**  
**GRILL ROOM**  
(Salle à manger)  
Pour Dames et Messieurs  
(AU SOUS-SOL)  
Maintenant ouvert, de midi à 10 p.m., tous les jours  
Entrée, Anglé des rues Peel et Cyprès.  
281-am

**3 TWINS** AVEC CLIFTON CRAWFORD  
La sensationnelle Comédie Musicale  
La vente des sièges commencera jeudi le 10. 283-1-am

**FRANCAIS** Cette semaine  
Mat. Lun. Mer. Ven. et Sam. 10, 20, 30, 50  
"IN THE BISHOP'S CARRIAGE"  
Miss STEPHANIE LONGFELLOW dans NANCE OLDEN, la Voléuse.  
283-1-am

**SEMAINE PROCHAINE**  
9 — Représentations — 9  
COMMENCANT LUNDI MATINEE  
(Jas. de représentation lundi soir)  
JOS. P. BICKERTON, JR.  
Présentera  
**CHARLEY GRAPPEWIN**  
dans la comédie à succès  
**ABOVE THE LIMIT**  
Qui fait rire à chaque battement de l'horloge. 283-3-am

**ORPHEUM** (ex-théâtre Bennett)  
Le Star et les Femmes — Les Soeurs Curzon. Téléphone: Uptown, 71 et Uptown 5948. Les ordres par écrits seront retenus jusqu'à 2 p.m., pour les mats., et 8 p.m., pour les soirées. Prix: 15c à 25c mat.; 15c à 50c Sam. mat.; 15c à 75c tous les autres. Loges \$1.00. 282-5-am

**ART ASSOCIATION**  
LA COLLECTION WILLIAM J. et AGNES LEARMONT Visible de 9 a.m. à 4 p.m. Admission: 25c. Gratis pour les Membres. 282-am

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

**La Patinoire Jubilee**  
VENDREDI LE 11 MARS A 8.30 P.M.  
**SHAMROCK VS CANADIEN**  
Billets maintenant en vente à la patinoire et à l'office du "Star" rue Peel. Admission 35c. Sièges réservés 75c et \$1.00. Sièges de loges \$2.00. 284-3-am

**BRASSERIE EKKERS**  
641 BOULEVARD ST-LAURENT  
**BIERE, PORTER ET LAGER BOHEMIAN**  
Tél. Bell Est 140. Merchants 840  
185-J-a-o-Sp.

**THE CANADIAN BREWING CO.**  
The National Breweries, Ltd., Successeurs  
**BRASSEURS DE BIERE ET PORTER**  
218 AVENUE DELORIMIER  
Tél. Bell Est 463. Mar. bands 1633  
185-J-a-o-Sp.

**PROVINCE DE QUEBEC** — District de Montréal — COUR SUPERIEURE —  
No. 367 — Norman Bliss Perkins, nécanicien, des cités et districts de Montréal, Demandeur vs. Nellie May Dickson, défendeur séparée de biens de Norman Bliss Perkins de biens immobiliers. Défenderesse.  
Il est ordonné à l. défenderesse de comparaître dans le mois.  
Montréal, 9 mars 1910.  
J. A. GIRARD, Procureur du demandeur.  
286-2

**PROVINCE DE QUEBEC** — District de Montréal — COUR SUPERIEURE —  
No. 1562 — A. D. Fraser vs. Emile Balthazar.  
Le 28ème jour de mars 1910, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No. 207 rue St-Jacques en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: livres etc.  
Conditions: Argent comptant.  
Montréal, 10 mars 1910.  
S. C. MARSON H.C.S.  
286-1-8

**Ecole du Prof. Roumageon**  
(Diplômé des académies de Paris)  
Le seul qui garantisse ses résultats. Guérison de la neurasthénie, dyspnée, anémie, constipation chronique, obésité, développement du cœur, Obésité etc. Développement général des muscles du corps. Cou, bras, cuisses. 11-2 à 2 heures. Poitrine et dos garantis. Gymnastique orthopédique, déviation de la colonne vertébrale, courbure, scoliose, lordose.  
Ouvert toute la journée.  
340 St-Denis, Tél. Bell Est 5285  
286-1-v-8e

**CHARLES LALLAEE**  
Maison Fondée en 1853  
35 BOULEVARD ST-LAURENT  
TEL. MAIN 554  
**INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLE**  
Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les Hauts, Ang. Pédalons, Quintet et Cle de Lyon, France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich.  
286-2

**LE DEPARTEMENT FRANÇAIS DU HAUT-ADIGE**  
A l'heure même où l'empereur François livrait sa fille au vainqueur de Wagram, les héros patriotes du Tyrol continuèrent à combattre et à mourir pour la patrie d'Autriche. Il y a aujourd'hui un siècle que l'Autriche et l'Italie se disputent le Haut-Adige. André Herfer, comparant devant le conseil de guerre qui l'accusa d'être un traître, déclara: "Je suis un Tyrolien, et je suis un Français". Il mourut en héros.  
M. J. Brodeur, Herfer, servi de quelques années dans les troupes de Napoléon, fut un héros de guerre admirable. L'au-

**ALFRED DE MUSSET**  
On honore si souvent une telle lettre, le sous-préfet est devenu un grand poète, ou un grand content de soi.  
(du "Figaro")

**CHARLES LALLAEE**  
Maison Fondée en 1853  
35 BOULEVARD ST-LAURENT  
TEL. MAIN 554  
**INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLE**  
Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les Hauts, Ang. Pédalons, Quintet et Cle de Lyon, France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich.  
286-2

Le Canada

MONTREAL, 11 Mars 1910.

Le Canada et les Etats-Unis

LA SITUATION TARIFAIRE

Les négociateurs des Etats-Unis sont partis d'Ottawa, porteurs de propositions qui seront soumises au congrès américain. En attendant, l'échéance du 31 mars va arriver, et le président Taft aura à proclamer si, oui ou non, le Canada fait une discrimination injuste à l'égard des Etats-Unis, dans son tarif et ses ententes commerciales.

Le vote sur les amendements Monk et Borden

LA SEULE ALTERNATIVE

Avant de se prononcer sur le bill même de la marine, la Chambre des Communes a donné, dans la nuit de mercredi, deux expressions de sa volonté, sur cette question, en repoussant, par de très fortes majorités, les amendements de MM. Borden et Monk.

LES FEMMES DE LETTRES EN FRANCE

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

LES JEUNES DÉLINQUANTS

Le mouvement en faveur de l'organisation d'un tribunal spécial pour les enfants accusés de délits ou de crimes, s'accroît de plus en plus à Montréal.

CEUX QUI PRÉFÈRENT L'ANNEXION

"Restons comme nous sommes; et si, lorsque nous serons attaqués, l'Angleterre ne veut pas ou ne peut pas nous défendre, les Etats-Unis nous défendront."

UNE EPAVE PHYSIQUE

MR. RENE ST. JEAN. Un Résident d'Ottawa est Soulagé par Pé-ru-na

LES FEMMES DE LETTRES EN FRANCE

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

LES FEMMES DE LETTRES EN FRANCE

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

LES FEMMES DE LETTRES EN FRANCE

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

LE BILL DE LA MARINE ET L'OPI- NION CONSERVATRICE ANGLAISE

A RAPPROCHER DES ATTAQUES MONK-BOURASSA

Quelques opinions sur la clause 18

(Suite) (Discours de M. Porter, le 3 mars 1910.)

LA FAMEUSE CLAUSE 18. — LE SENS DU MOT "MAY" — UNE DECLARATION D'INDEPENDANCE.

(Discours de M. Sharpe (Ontario Nord), député conservateur, le 1er mars 1910.)

Je ne saurais appuyer le projet de loi du Gouvernement, parce qu'il accuse deux lacunes funestes. Bien que je me sois déjà prononcé en principe pour l'organisation d'un service naval permanent, je considère que le programme du Gouvernement a deux défauts essentiels qui m'empêchent de lui donner mon appui, c'est tout d'abord l'absence d'un Dreadnought qui eût fait partie de la flotte au cas où le Gouvernement aurait organisé une unité.

LE SECOND DÉFAUT RESIDE EN CE QUE NOTRE MARINE NE POURRA SE PORTER AU SECOURS DE L'EMPIRE QU'AVEC LE CONSENTEMENT DU GOUVERNEUR EN CONSEIL. Les articles 17, 18 et 19 du projet de loi sont DANGEREUX.

Ces articles, à mon sens, sont contraires à l'objet du projet de loi. Il suffirait de quelques membres du cabinet pour empêcher longtemps le Gouvernement en conseil d'appeler la marine à l'activité, et dans l'intervalle, la flotte anglaise pourrait être anéantie. L'INSERTION DU MOT "PEUT" EQUIVAUT, EN FAIT, A UNE DECLARATION D'INDEPENDANCE. Si une nation quelconque venait à déclarer la guerre à l'empire et que le Gouvernement décidât que notre marine ne doit pas participer à cette guerre, on hisserait le pavillon canadien à la place du pavillon anglais. Dérégler que la marine canadienne peut, en quelque circonstance critique, ne pas se porter au secours de la flotte anglaise, c'est, en quelque sorte, PROCLAMER NOTRE INDEPENDANCE.

LE SENS DE LA CLAUSE 18

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

L'article 18 décerne tout aussi distinctement que le Gouvernement du Canada aura la maîtrise de cette marine ET NE L'ENVERRA A LA GUERRE QUE S'IL LUI PLAÎT.

Discours de M. Armstrong, député conservateur, le 1er mars 1910.

UNE EPAVE PHYSIQUE



MR. RENE ST. JEAN.

Un Résident d'Ottawa est Soulagé par Pé-ru-na

MONS. RENE ST. JEAN, 210 St. Patrick St., Ottawa, Can., écrit :

"Je croyais il y a un an que je pourrais résister à tout. Je travaillais dur, avais des heures irrégulières, manquais mes repas avec indifférence, mais après six semaines, j'étais devenu une éponge physique.

"Huit bouteilles de Peruna me rendirent mes forces."

Mons. A. O. Harding, 503 W. 146 St., New-York, City, autrefois un des plus grands agents de l'industrie de la peinture de Prescott, Ont., a reçu une médaille d'honneur de vingt-cinq ans dans les Odd Fellows. Il écrit ce qui suit :

"Du jour où j'ai commencé à vendre Peruna je n'ai pas cessé de faire de bonnes affaires. Dès qu'une famille en achète une bouteille je suis sûr de lui en vendre davantage, et elle ne manque jamais d'amener de nouveaux clients.

"Je n'ai rien de meilleur pour le catarrhe sur toutes ses formes. Comme remède de ménage il est incomparable, splendide pour les mères et excellent pour les enfants."

Argmaid, Lobel-Riche, E. Levy, etc. En frontispice, une jolie reproduction de la peinture décorative de Georges Rochegrosse : "Le Chant des muses éveillé l'âme humaine." Jadis les muses n'étaient que "neuf". La terre s'est peuplée et l'auteur des "Muses françaises" en a compté, pour le seul pays : "quatre-vingt-dix-neuf." M. J. des Gachons en a peut-être oublié quelques-unes. Et cependant il a fait à nos poètes une large place, avec de jolis extraits de leurs œuvres.

Il répète aussi quantité de jolis mots de femmes. Je dois m'excuser de ne pas citer les lettres : "Des maux faits avec plaisir, le plaisir passe et le mal demeure, et des biens faits avec peine, le bien demeure et le mal passe." "Il faut aimer ses amis comme les vrais amateurs d'art, les tableaux : ils ont les yeux perpétuellement attachés sur les beaux endroits et ne voient pas les autres." "La conversation des femmes, dans la société, ressemble à ce qu'on voit sur un terrain qui se sert pour emballer les porcelaines : on ne s'y tient et sans lui tout se brise." "On ne pardonne à jamais, mais on oublie trop."

"L'église est le seul lieu où l'on n'attend pas. On y trouve toujours celui qu'on y cherche." "Le moins que l'on fasse, il faut le faire tout entier, si l'on veut être quelque chose." "Les années qu'une femme traverse de son âge ne sont pas perdues : elles sont ajoutées à l'âge des autres femmes." Et le texte va, de méandre en méandre, à travers les cent soixante portraits.

"Que de femmes ! que de femmes !" écrit-il, en fermant ce beau numéro du "Figaro illustré". "Que d'eau ! que d'eau !" a été si terriblement d'accord de ces temps-ci. Et il est volontiers souscrits au vœu final de M. Jacques des Gachons : "Que parmi les sœurs de passage en ce moment sur cette terre, il en reste toujours un petit nombre qui, selon la jolie expression de la baronne Fauguere, l'auteur du "Rêve intense", se résignent à

LES FEMMES DE LETTRES EN FRANCE

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

On dit qu'il y a, aujourd'hui, en France, "cinq mille femmes de lettres". Le chiffre est peut-être exagéré. Mais il y en a, du moins, trois cents assez notoires pour mériter les honneurs d'un numéro spécial du "Figaro illustré".

Sources St-Louis

EAU DE VICHY "TREFLE ROUGE"

Cette eau est prescrite avec succès dans le traitement des maladies de l'Estomac, du Foie et de la Vessie.

La plus gazeuse et naturelle du bassin de Vichy.

Consultez votre Médecin.

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS GÉNÉRAUX, MONTREAL

286-1

Le Sucre Extra Granulé et autres qualités de sucre raffiné

REPATH

représentent la perfection dans le raffinage du sucre, et sont le résultat de l'expérience et de la machinerie moderne.

MANUFACTURE PAR THE CANADA SUGAR REFINING CO., LIMITED MONTREAL

286-1

Avis

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature provinciale, à sa prochaine session, d'obtenir des amendements à sa charte sur les matières suivantes :

1. Antonomasie municipale ; finances et administration ; emprunts et emploi d'argent ; liste électorale ; votation et élections ; rôles d'évaluation et de répartition ; contestation d'actes d'expansions ; annexions ; cotisations spéciales résultant des annexions ; pouvoirs et attributions des échevins ; règlements concernant les taxes et licences. La production de courant électrique et le vente du surplus d'électricité pour des fins municipales et privées.

2. Assemblée du Conseil ; les commissions et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

3. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

4. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

5. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

6. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

7. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

8. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

9. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

10. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

11. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

12. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

13. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

14. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

15. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

16. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

17. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

18. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

19. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

20. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

21. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

22. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

23. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

24. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

25. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

26. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

27. Répartition de certains actes pour fermes et leurs pouvoirs ; constitution d'une commission pour l'administration du département de Police ; expédition et rôle de répartition de la rue St-Anne.

# CARNET MONDAIN

**En ville**  
L'honorable E. B. Garneau est à Montréal et loge au Viger.  
Messieurs Excellences Lord et Lady Grey doivent arriver à Montréal ce midi. Samedi soir il y aura grand dîner à la résidence vice-royale.

**Réceptions**  
Madelonnette Pauline Forget recevait à dîner, hier.  
— Jeudi dernier, Mme Chas. A. Fournier, de Saint-Charles de Bellechasse, donnait un thé charmant en l'honneur de Mme D. F. Coan, avant son départ pour Long Beach, Californie, et de Mme Victor Audet, de Montréal.

**En promenade**  
L'honorable J. D. Rolland et Madame Rolland sont en visite chez leur fille Madame L. P. Turgeon, à Québec.  
— Mlle Alexina Vauquette, de Montréal, est en vacances à Ottawa, pour une quinzaine, l'invitée de sa sœur, Mme A. Pinette.

— Le docteur Oswald, de Cotret, était de passage, mercredi, à Ottawa, chez son cousin, M. Alexandre Pinet.

**En voyage**  
M. et Mme E. H. Lemay, sont à Palm Beach, Floride, pour quelque temps.  
— M. Horace Gagné, avocat, est parti aujourd'hui pour Portland (Oregon) où il se rend pour affaires professionnelles. M. Gagné sera absent trois semaines. Après avoir pris un repos de quelques jours à Mount Chasta Springs, (Californie) il reviendra au Canada par Los Angeles, El Paso et le Mexique.

**De retour**  
M. Ferdinand Tremblay, de la rue Sherbrooke, est arrivé samedi soir, d'un voyage de trois mois en Europe.

**A Paris**  
Se sont inscrits à La Banque Nationale, Paris, France: MM. P. C. Célestine, instituteur, Chicoutimi; G. B. Dainous, Montréal; C. E. Robitaille, Salmont; A. G. A. G. Wegg, Saint-Thomas; Ont.: Madame Charlotte L. Wegg, Saint-Thomas, Ont.

**LE CONCERT WULLNER**  
C'est la semaine prochaine, le 18 mars, que ce grand artiste donnera son second récital à la salle Windsor. Tous les plus célèbres critiques de l'Europe et de l'Amérique ont reconnu le talent incontestable du docteur Wullner, dont les interprétations générales font les délices de ceux qui entendent ce chanteur remarquable. Le programme contient le texte complet des mélodies, en allemand et en anglais; il est distribué gratuitement. La vente des billets commença mardi prochain chez Ed. Archambault et à la Cie de Pianos Lindsay. Il est encore temps de s'inscrire sur la liste de souscriptions en s'adressant à C. O. Lamontagne, téléphone Main 4097.

# EN LIQUIDATION

A la demande de la Maison L. Chapat & Fils, M. Philippe Rousset, restaurateur, a fait cession de ses biens hier après-midi, et M. Ferdinand Prud'homme a été nommé gardien provisoire.  
— Le fiat, demandant la mise en liquidation, a été enregistré au greffe des Faillites, le 8 février dernier, mais le défendeur demanda la contestation de cette demande le 14 du même mois, laquelle fut refusée par un jugement de Sir M. Tait, juge en chef, le 8 mars, finalement hier, après-midi M. Rousset a consenti à faire cession. L'assemblée des créanciers n'a pas encore été fixée.

# Où Diner ? Le meilleur repas pour le prix à notre spacieuse salle à dîner.

excellent service — table d'hôte ou à la carte. St James Hotel. Frad. Buillon, Prop.

# ACTION DE \$20,000 CONTRE N.-D. DE GRACES

La "Canada Industrial Co." a intenté hier, en Cour Supérieure, une action de \$20,000 contre la Ville de Notre-Dame de Grâces.  
Après avoir voulu exproprié certains terrains, propriété de la demanderesse, la défenderesse aurait consenti à faire l'achat des dits lots, dans le but d'y ouvrir des avenues, des résolutions furent passées à cet effet, et, aujourd'hui, le conseil refuse de reconnaître cet achat. De là, la demande de la somme de \$20,000, comme prix demandé pour les lots.

# SANT AU VIGER

Hon. A. Turgeon, Québec; R. F. Cream, Québec; J. A. Paquet, Québec; Lt.-Col. Howard, Ottawa.

# Le Canada

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR  
**La Cie de Publication du Canada**  
(A Responsabilité Limitée.)  
J. E. PELLETIER, Gérant,  
FERNAND RINPRET, Directeur.  
Bureaux: 73-75 Rue St-Jacques  
ABONNEMENTS:  
Edition Quotidienne au Canada, \$2.00  
Edition Hebdomadaire au Canada \$1.00  
Bureau des agents d'annonces Main 3705  
Montreal, livraison à domicile, \$4.00  
par année

# Le Pont Canada-Atlantique

Côteau Langding, 101 — On poursuit depuis trois semaines la reconstruction de l'ancien pont Canada Atlantique. Quelques centaines d'ouvriers seront employés tout l'été aux travaux exécutés par la Dominion Bridge Co. Les trains pourront passer librement jusqu'au jour où la structure en fer sera placée tout d'un bloc et terminera la construction du pont. En effet, cette structure est construite sur le rivage et, une fois terminée, elle sera placée sur des chalands pour être mise sur ses piliers.

# L'UNION DES BARBIERS

L'exécutif de l'Union des Barbiers, local 455, invite tous les membres de l'Union à l'assemblée de dimanche prochain, le 13 courant, à 2 heures p.m., à la salle St-Joseph. La question suivante sera traitée. Les barbiers sont-ils satisfaits des salaires actuels? ou devons-nous nous préparer à une bataille pour avoir plus?  
Ouvriers barbiers, rendez-vous en foule, car la question sera discutée par des orateurs de l'Union.  
Par ordre du comité exécutif,  
Z. D. MURO.

**HAIR VIGOR D'AYER**  
INGREDIENTS: Soudes, Glycérine, Quinine, Chlorure de Soude. MONTREAL-LA A VOTRE MEDICIN  
La "Vigueur des Cheveux" d'Ayer détruit promptement la cause de la chute des cheveux et les rend à la santé. La chute des cheveux est arrêtée, et repousse rapidement.  
**NE COLORE PAS LES CHEVEUX**  
286-1-will-4-5

# Ne Blamez Pas Votre Estomac

Lorsque sans exertion ni dépense vous pouvez jouir de vos repas et guérir la dyspepsie

# Un paquet d'essai des Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie envoyé gratis.

Ne vous en prenez pas à votre estomac ni à votre chance lorsque vos repas déclarent la guerre à votre système.

Lorsque l'estomac n'agit pas bien, c'est parce qu'il ne peut le faire. Lorsque des mauvaises odeurs viennent de votre estomac, des migraines et des maux de tête à la bouche qui vous font haïr votre déjeuner, des rétroissements et cauchemars qui vous assaillent, ne vous laissez pas abattre.

Ceci est l'appel de la nature, et on doit l'écouter. Trop manger, soupers tardifs, mauvaise mastication des aliments, pâtisseries trop riches et cuisine trop cuites sont quelques-unes des causes des maladies d'estomac.

Lorsque l'estomac est occupé, il presse et absorbe tous les liquides des aliments et avec ces jus il dissout et change en liquide tout ce qui y entre.

Si ces aliments sont empoisonnés, ils affectent les jus, attaquent l'estomac, entrent dans le sang et affectent le système entier.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie digèrent un repas complet facilement sans aucune assistance matérielle de l'estomac. Elles restaurent les fluides gastriques avec tous les éléments nécessaires. Elles vivifient le sang, détruisent le mauvais goût et la mauvaise haleine, les éructations, troubles d'estomac et d'intestins et vous restaurent rapidement dans votre état ordinaire.

Un grain des Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie digère 3,000 grains de nourriture dans l'estomac, sans aide de l'appareil digestif humain.

La méthode des Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie est celle de la Nature.

Elles contiennent tout ce qui est requis pour l'estomac et la digestion. Après un repas, lorsqu'une de ces petites tablettes entre dans votre estomac, elle se mélange avec les jus, attaque les aliments et les digère. Elle chasse immédiatement les masses fermentées et le déchets qui crouissent et embarrassent l'estomac.

C'est une question à résoudre pour vous. Votre pharmacien vous fournira une boîte de ces Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie pour 50c, ou envoyez votre nom et adresse et nous vous enverrons gratuitement par la maille un paquet d'essai. Adresse, F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

# IMPOSANTES FUNERAILLES

(Correspondance spéciale)  
Saint-Camille, P. Q., 10. — On nous écrit de Manchester, N. H., que le 5 du courant avaient lieu les funérailles de M. Anatole Longval, décédé à l'âge de 31 ans, après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation. Parents et amis, en affluence considérable, étaient accourus de toutes parts, pour rendre un dernier témoignage de sympathie à ce concitoyen universellement connu et estimé.

Le cortège funéraire partit à 8 h 1-2 heures de la maison mortuaire, No 475 rue Amory, pour se rendre à l'église Ste-Marie. Le corbillard, chargé de fleurs, était suivi des porteurs: MM. Léger Longval, Siméon Longval, ses frères; Léon Normand, Aimé Normand, ses beaux-frères.

L'église Sainte-Marie, dans sa parure de deuil, offrait un aspect imposant. M. l'abbé I. H. C. Davignon, curé de la paroisse, fit la levée du corps et officia à la messe de Requiem, il était assisté de M. l'abbé Poirier, comme diacre, et de M. l'abbé Routhier, comme sous-diacre.

La messe des Morts, harmonisée fut admirablement bien rendue par un chœur de plusieurs voix choisies.

M. Léon A. Tessier, avec l'habileté qu'on lui connaît, tenait l'orgue.

Une délégation, composée de MM. Louis Huot, J. B. Lefebvre, E. Geoffrion, L. Dancause, G. Gosselin et John Marcotte, de la Cour Ste-Marie No 3, A. C. A., à laquelle appartenait le défunt, assistait aux funérailles.

Après le service funéraire, le cortège se remit en marche pour le cimetière Mont Calvaire, où le corps fut déposé dans la Mauseole de la famille.

Une profusion de fleurs et de bouquets spirituels ont été envoyés à la famille par les parents et les amis.

Parmi les personnes venues de l'étranger, on remarquait, M. et Mme Honorius Manseau, de Springvale, Me.; M. Siméon Longval, de Saint-Camille de Wolfe et M. Xavier Lefebvre, de Wolton, P. Q.

Outre une épouse inconsolable et deux fillettes, le défunt laisse dans les regrets son frère, Ludger Longval, demeurant à Saint-Camille, comté de Wolfe; deux sœurs, Mme Manseau, de Springvale, Me. et Mlle Virginia Longval, de Manchester, trois frères, Ludger, de Manchester Evariste, de Ste-Philomène, P. Q. et Siméon, de Ste-Camille de Wolfe.

A la famille éplorée nous offrons nos plus sympathiques condoléances.

# LES GRANDS JURÉS SONT LIBERES

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

# LES ASSISES DE VALLEYFIELD

Le procès des frères Houle est encore ajourné au 4 avril. — La sentence de Lepage.

(Le notre envoyé spécial)  
Valleyfield, 10 — La cause des frères Houle est renvoyée au 4 avril. Le Palais de Justice présentait ce matin une animation extraordinaire et inaccoutumée. Un public très nombreux entourait les couloirs et les vestibules bien avant l'ouverture de la salle d'audience. Comme le 21 février, jour où cette cause devait venir devant le jury, il y avait une grande affluence d'étrangers accourus de tous les points du canton.

A dix heures le juge St-Pierre monta sur le banc et un frémissement d'imagination secouait la salle absolument comble.

Après renvoi du prononcé de la sentence dans la cause de Lepage, l'huissier appelle la cause des frères Houle, d'un coup de fusil leur beau-frère, Dominica Pelletier, sur sa femme, à Ste-Houle inculpés sont William et Aimé, Etienne de Beauharnois. Les frères Houle inculpés sont William et Aimé, leur frère Omer témoigna au procès.

Des que l'affaire est appelée, le Président s'est levé et se tournant vers les jurés il leur dit: "Vous êtes pour la plupart anglais et tous vous siègez depuis près d'un mois. Il doit vous tarder de retourner à vos occupations et c'est le droit strict de chacun de vous d'exiger d'être renvoyé. Pour éviter que pareil fait se produise au milieu des débats, qui promettront d'être longs, il est préférable de renvoyer la cause et de convoquer un nouveau jury."

L'avocat de la Couronne, M. Codebecq, et celui de la défense, M. LeGault, n'ayant présenté aucune objection, le juge St-Pierre a remercié les jurés de leurs services et les a ensuite congédiés. Il a fixé la cause des frères Houle au 4 avril prochain, date pour laquelle sera convoqué un nouveau jury.

La cour ajournée au 14 courant pour prononcer la sentence de Lepage, reconnu coupable d'assaut simple sur la personne de Mlle Denault, et recommandé à la clémence des juges.

Des que le juge Mercier sera rétabli de la fièvre typhoïde, il renverra sur le banc pour prononcer la sentence des causes de verdict a été rendu sous sa présidence. Il est actuellement beaucoup mieux et l'on espère qu'il sera sur pied d'ici trois semaines.

# L'ASSIETTE DE L'IMPOT DANS ONTARIO

Un projet de loi sur les évaluations pour les fins de taxation présenté à la législature de Toronto.

Toronto, 10 — La deuxième lecture du bill de l'hon. J. J. Hanna pour amender la loi sur la répartition des impôts dans la province d'Ontario, a été proposée hier. A cette occasion l'hon. secrétaire de la Province a fait une analyse de ce projet, qui est basé sur les renseignements recueillis par le sous-comité spécial qui s'en est occupé pendant la vacance.

Dans cette mesure, on spécifie quels sont les institutions d'éducation qui auront droit à l'exemption des taxes.

Les écoles supérieures tenues dans un but philanthropique, éducatif ou religieux seulement, et non pas dans un but financier, et dont les propriétaires ne retirent pas et ne cherchent pas à retirer des profits sous forme de dividendes ou de commissions ou d'autres bénéfices, seront exemptées de toute taxe.

Les autres institutions scolaires seront soumises à la taxe.

La taxe sera perçue sur 25 p.c. du revenu des clubs au lieu des 50 pour cent, dont il était dans la première proposition. On avait décidé dès le commencement que les clubs seraient taxés.

On a décidé d'augmenter le chiffre des exemptions en faveur des chefs de maison et des parents et mères de famille, de \$1,000 à \$1,200 dans les villes et de \$700 à \$900 dans les autres municipalités.

Les employés des chemins de fer avaient demandé une exemption de \$1,500, mais comme les villes de Toronto, de London et d'Ottawa leur accordent déjà certaines exemptions, on n'a pas fait droit à leur demande.

Quant à l'évaluation pour la taxe des terrains vagues et des jardins dans les villes, M. Hanna déclara qu'il n'y a aucune mention spéciale de terres en culture ou de jardins dans les villes, au point de vue de l'impôt.

Les clauses pénales ont été révisées par la Commission de la Revision des Statuts.

A la demande du Premier Ministre, M. J. A. Frisp, d'Ottawa ouest, proposa que ce bill donnât aux municipalités l'option d'imposer une plus forte proportion des taxes foncières sur le terrain que sur les améliorations.

Sir James Whitney donna à entendre que le gouvernement n'avait pas l'intention d'accepter cette proposition maintenant. Mais cela n'était pas une raison pour empêcher la Chambre de discuter cette doctrine Henry George, qui avait de chauds défenseurs dans des milieux influents.

# UNE ERREUR DE NOM

L'échevin Boyd a été nommé par le maire lors de la lecture de la motion constituant le comité qui tiendra une enquête sur le constable Pelletier.

C'est simplement par un erreur de l'échevin Carter, qui avait rayé le nom de l'échevin Boyd, qui ne voulait pas faire partie du comité nommé pour enquêter de l'affaire Pelletier, que le nom de l'échevin Boyd ne figure pas sur la motion donnant la composition du comité, car le maire en lisant cette motion donna le nom de cet échevin.

Interrogé à ce sujet, l'échevin Boyd a répondu qu'il se rendrait aux ordres du maire, qui lors de la lecture de la motion l'a nommé comme faisant partie du comité de la commission.

# LE PALAIS DE JUSTICE

Il est peu probable qu'on en construise un neuf.

Le Conseil du Barreau avait invité tous les députés du district de Montréal à se réunir hier matin, pour discuter la question de la construction d'un palais de Justice à Montréal.

MM. Godfroy Langlois, Dr. Merril Désautels, Philéon Cousineau, Napoleon Séguin, Gault, J. W. Lévesque et Patenaude, répondirent à l'invitation.

En l'absence du bâtonnier, M. Gonzalez Désautels fut appelé à présider l'assemblée. Les membres du conseil du barreau présents étaient: MM. Arthur Vallée, secrétaire, Edmond Brossard, A. J. Brown, Victor Martineau, Henry J. Elliott, Marin et Rodolphe Monty.

Depuis des années, les avocats, les plaideurs et les témoins constatent que le Palais de Justice est encombré. Les juges confirment cette constatation par leurs plaintes. On veut donc avoir plus d'espace pour les tribunaux civils et l'on réclame sinon un palais neuf et plus vaste, du moins contre l'occupation du tiers du palais par les greffes de la paix et de police, par les bureaux d'enregistrement, par les bureaux du gouvernement, et enfin par les tribunaux criminels, cour d'assises et simples cours de police, ainsi que par la commission des licences.

M. Langlois trouve que la justice coûte \$200,800 par année, dans le district, et il cite rapporte \$100,000, et qu'il serait possible d'améliorer difficilement le vieux palais, l'alle nouvelle et l'édifice Péroudeau, pour donner plus de place aux tribunaux.

M. Gonzalez Désautels, C.R., dit que les six nouveaux juges qui seront prochainement nommés n'auront aucune place au Palais devant l'encombrement de toutes les pièces.

Les cinq juges des districts ruraux n'ont qu'une pièce à leur disposition. Les salles d'audiences sont petites et mal aérées.

M. Cousineau prétend qu'il y a sur-fissement d'espace et profite de l'occasion pour dire que l'encombrement provient du fait que certains avocats font un métier de vampires au détriment de la classe ouvrière, et qu'ils font pleuvoir les procédures sur les pauvres diables de salariés.

Toujours les tribunaux de police, M. Gonzalez Désautels dit que les couloirs sombres sont remplis d'air méphitique et sont constamment encombrés. Si la cour d'assises siège, les commissaires de licences, les sessions de la paix ne peuvent siéger.

Après la réunion, quelques députés et avocats ont visité le Palais. M. Vallée, secrétaire du Barreau, dirigeait le pèlerinage.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

# LES GRANDS JURÉS SONT LIBERES

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

Il est peu probable que le district de Montréal soit doté d'un nouveau Palais de Justice s'il faut tenir compte de l'opposition manifestée par les députés du district.

# LES ASSISES DE VALLEYFIELD

Le procès des frères Houle est encore ajourné au 4 avril. — La sentence de Lepage.

(Le notre envoyé spécial)  
Valleyfield, 10 — La cause des frères Houle est renvoyée au 4 avril. Le Palais de Justice présentait ce matin une animation extraordinaire et inaccoutumée. Un public très nombreux entourait les couloirs et les vestibules bien avant l'ouverture de la salle d'audience. Comme le 21 février, jour où cette cause devait venir devant le jury, il y avait une grande affluence d'étrangers accourus de tous les points du canton.

A dix heures le juge St-Pierre monta sur le banc et un frémissement d'imagination secouait la salle absolument comble.

Après renvoi du prononcé de la sentence dans la cause de Lepage, l'huissier appelle la cause des frères Houle, d'un coup de fusil leur beau-frère, Dominica Pelletier, sur sa femme, à Ste-Houle inculpés sont William et Aimé, Etienne de Beauharnois. Les frères Houle inculpés sont William et Aimé, leur frère Omer témoigna au procès.

Des que l'affaire est appelée, le Président s'est levé et se tournant vers les jurés il leur dit: "Vous êtes pour la plupart anglais et tous vous siègez depuis près d'un mois. Il doit vous tarder de retourner à vos occupations et c'est le droit strict de chacun de vous d'exiger d'être renvoyé. Pour éviter que pareil fait se produise au milieu des débats, qui promettront d'être longs, il est préférable de renvoyer la cause et de convoquer un nouveau jury."

L'avocat de la Couronne, M. Codebecq, et celui de la défense, M. LeGault, n'ayant présenté aucune objection, le juge St-Pierre a remercié les jurés de leurs services et les a ensuite congédiés. Il a fixé la cause des frères Houle au 4 avril prochain, date pour laquelle sera convoqué un nouveau jury.

La cour ajournée au 14 courant pour prononcer la sentence de Lepage, reconnu coupable d'assaut simple sur la personne de Mlle Denault, et recommandé à la clémence des juges.

Des que le juge Mercier sera rétabli de la fièvre typhoïde, il renverra sur le banc pour prononcer la sentence des causes de verdict a été rendu sous sa présidence. Il est actuellement beaucoup mieux et l'on espère qu'il sera sur pied d'ici trois semaines.

# L'ASSIETTE DE L'IMPOT DANS ONTARIO

Un projet de loi sur les évaluations pour les fins de taxation présenté à la législature de Toronto.

Toronto, 10 — La deuxième lecture du bill de l'hon. J. J. Hanna pour amender la loi sur la répartition des impôts dans la province d'Ontario, a été proposée hier. A cette occasion l'hon. secrétaire de la Province a fait une analyse de ce projet, qui est basé sur les renseignements recueillis par le sous-comité spécial qui s'en est occupé pendant la vacance.

Dans cette mesure, on spécifie quels sont les institutions d'éducation qui auront droit à l'exemption des taxes.

Les écoles supérieures tenues dans un but philanthropique, éducatif ou religieux seulement, et non pas dans un but financier, et dont les propriétaires ne retirent pas et ne cherchent pas à retirer des profits sous forme de dividendes ou de commissions ou d'autres bénéfices, seront exemptées de toute taxe.

Les autres institutions scolaires seront soumises à la taxe.

La taxe sera perçue sur 25 p.c. du revenu des clubs au lieu des 50 pour cent, dont il était dans la première proposition. On avait décidé dès le commencement que les clubs seraient taxés.

On a décidé d'augmenter le chiffre des exemptions en faveur des chefs de maison et des parents et mères de famille, de \$1,000 à \$1,200 dans les villes et de \$700 à \$900 dans les autres municipalités.

Les employés des chemins de fer avaient demandé une exemption de \$1,500, mais comme les villes de Toronto, de London et d'Ottawa leur accordent déjà certaines exemptions, on n'a pas fait droit à leur demande.

Quant à l'évaluation pour la taxe des terrains vagues et des jardins dans les villes, M. Hanna déclara qu'il n'y a aucune mention spéciale de terres en culture ou de jardins dans les villes, au point de vue de l'impôt.

Les clauses pénales ont été révisées par la Commission de la Revision des Statuts.

A la demande du Premier Ministre, M. J. A. Frisp, d'Ottawa ouest, proposa que ce bill donnât aux municipalités l'option d'imposer une plus forte proportion des taxes foncières sur le terrain que sur les améliorations.

Sir James Whitney donna à entendre que le gouvernement n'avait pas l'intention d'accepter cette proposition maintenant. Mais cela n'était pas une raison pour empêcher la Chambre de discuter cette doctrine Henry George, qui avait de chauds défenseurs dans des milieux influents.

# UNE ERREUR DE NOM

L'échevin Boyd a été nommé par le maire lors de la lecture de la motion constituant le comité qui tiendra une enquête sur le constable Pelletier.

C'est simplement par un erreur de l'échevin Carter, qui avait rayé le nom de l'échevin Boyd, qui ne voulait pas faire partie du comité nommé pour enquêter de l'affaire Pelletier, que le nom de l'échevin Boyd ne figure pas sur la motion donnant la composition du comité, car le maire en lisant cette motion donna le nom de cet échevin.

Interrogé à ce sujet, l'échevin Boyd a répondu qu'il se rendrait aux ordres du maire, qui lors de la lecture de la motion l'a nommé comme faisant partie du comité de la commission.

# UNE ERE DE PROSPERITE

UNE FOULE D'ENTREPRISES COLOSSALES VOIENT LE JOUR DEPUIS QUELQUES MOIS.

On a jeté, mercredi soir, à l'hôtel Windsor, les bases d'une entreprise gigantesque, relative à la construction d'un chemin de fer souterrain sous l'île de Montréal.

Les démarches préliminaires, et déjà effectuées, en ouvrant l'assemblée, M. C. W. MacLean a annoncé qu'une demande sera faite à la prochaine session de la Législature de Québec, pour une charte autorisant la formation de la dite compagnie avec un capital de \$20,000,000.

M. MacLean, qui est l'âme dirigeante du mouvement, déclare que son intention est de faire du projet une entreprise publique, à laquelle tous les citoyens de Montréal sont appelés à prendre part. Jusqu'à présent, l'idée a rencontré l'approbation d'un grand nombre de citoyens influents, les promoteurs croient pouvoir compter sur l'appui moral du conseil de ville et la requête au gouvernement de Québec, confiée au docteur Finnie, député de la division St-Laurent, semble devoir être accordée sans beaucoup de difficultés.

Le colonel T. P. Butler, invité à donner quelques explications, dit qu'il ne veut pas déprécier l'œuvre de la Montreal Street Railway Company, mais que le service actuel n'est pas suffisant. Comme la population augmente continuellement, il croit qu'une nouvelle ligne de tramways aurait sa raison d'être. L'idée des promoteurs de







**VENDREDI**  
Journée  
d'Occasions

Achetez chez  
Scroggie  
et diminuez le  
coût de  
votre entretien.

**ARTICLES DE COU ET CEINTURES**  
OFFRE SPECIALE D'ARTICLES DE COU DE FANTAISIE  
POUR DAMES, nouveaux dessins et formes. Régulier 25c  
15c  
UNE LIGNE SPECIALE D'ECOULEMENT de tous de cou de  
fantaie en tulle et en chiffon. Couleurs : brun, marine, champa-  
gne, blanc, crème et jolies combinaisons de couleurs. Rég. 29c  
de \$1.00 à \$1.50, pour, chacun.  
UN ACHAT SPECIAL D'ECHARPES DE FANTAISIE en cré-  
pe de Chine, chics dessins et couleurs sur fonds blancs, aussi quel-  
ques ceintures directoire avec frange, couleurs : rose, brun, mar-  
ble, azur et blanc. Régulier \$1.50 à \$2.25. Pour 98c  
UNE LIGNE SPECIALE D'ECOULEMENT DE CEINTURES  
DE DAMES, joli choix, noires et de couleurs, en soie, en cuir en  
tulle de fantaisie et quelques-unes en élastique. Valant  
régulièrement jusqu'à 35c, pour, chacune. 15c

**MAGASIN DES TAPIS** 553 RUE STE CATHERINE  
1ère porte à l'Ouest de l'entrée  
de la Salle Lyrique.  
**W.A. Scroggie**  
Limited  
Rues Ste Catherine et Peel.

**10,000 VERGES DE RUBAN A 9c**  
Qualités de 15c et 19c  
Le reste de notre récent gros achat de ruban sera mis en vente  
aujourd'hui. Vous avez là une autre excellente occasion — proba-  
blement la dernière — de choisir parmi un assortiment complet de  
couleurs.  
BEAU RUBAN EN TAFFETAN PURE SOIE, au moins 4-1-2  
pouces de large, tissu lustré résistant, convenant spécialement pour  
chapeaux, rosettes, etc. Couleurs : azur, brun, alicé, bleu, rose,  
fauve, réséda, beige, toscane, jaune, crème, mousse, myrte, émeraude,  
royale, marine et nil, y compris noir. Ces rubans se lavent si  
bien qu'ils sont des plus convenables pour boucles de cheveux d'en-  
fants, ceintures, etc. Régulier, 15c et 19c. Aujourd'hui, 9c

**VENDREDI**  
Journée  
d'Occasions  
Achetez chez  
Scroggie  
et diminuez le  
coût de  
votre entretien.

**Magnifiques nouvelles soles pour le  
printemps à des bas prix  
spéciaux aujourd'hui**

PEAU DE SOIE ANGLAISE, à rayures de fantaisie et soie LOUI-  
SINE à rayures satinées, toutes les plus jolies couleurs nouvelles du  
printemps, aussi un splendide choix de soies Lousine à rayures grises et  
blanches, excellente qualité durable et valant régulièrement jus-  
qu'à 75c la verge. Aujourd'hui, la verge 49c  
VOYEZ AUSSI NOTRE ETALAGE SPECIAL POUR L'OUVRETURE  
DU PRINTEMPS.

**VETEMENTS EN  
FLANELLETTE**  
Robes en flanellette rayée, gar-  
nies de frisons autour du col et  
des manches, pour dames. Régul-  
ier 49c. Aujourd'hui, 39c  
Pantalons en flanellette, plis-  
sés au genou avec élastique, avec  
ou sans dentelle. Couleurs : rose,  
bleu et blanc, pour enfants de  
4 à 16 ans. Régulier, 23c  
29c et 35c. Aujourd'hui, 23c

**Dessus de Coussins**  
DESSUS DE COUSSINS litho-  
graphiés, tous les plus nouveaux  
dessins. Aujourd'hui, 15c  
DESSUS DE COUSSINS EN  
TAPISSERIE, dimension 20 x 20,  
couleurs brillantes, plusieurs des-  
sins au choix, finis avec bordure,  
prêts à finir. Aujourd'hui, 19c  
DESSUS DE COUSSINS IM-  
PORTES, dimension 22 par 22,  
tête d'homme célèbres, finis de  
couleurs avec piqûres, prêts à re-  
cevoir le coussin, cha-  
cun. 19c

**Costumes Tailleur Elégants à Bonne Qualité**

Les plus élégants modèles du printemps à des bas prix extraordinaires.  
Costumes tailleur, comme la vignette, en tissu à  
costumes importé pure laine, à rayures variées.  
Manteau 32 pouces de long, effet tailleur uni avec  
collet châle, doublé en satin de bonne qualité : ju-  
pe, modèles les plus nouveaux à plus, mêmes styles  
que ceux étalés par les plus grandes maisons de  
New York. Grandeur 32 à 44.  
Ces costumes sont sans contredit la meilleure  
valeur jamais offerte à Montréal. Comparez-les  
avec les vêtements vendus beaucoup plus cher ail-  
leurs et vous serez vite convaincus que nous disons  
plus que la vérité. \$18.00  
Notre prix... \$18.00  
Imperméables de Dames, \$7.50 et \$11.75  
STYLES LES PLUS NOUVEAUX qui seront  
bienôt portés par les élégantes. Ils sont  
en cachemire caoutchouté. Notre prix... \$7.50  
En noir caoutchouté fini soie... \$11.75  
Couleurs : noir, marine, tan, vert, longueurs va-  
riées.  
CE SONT DES IMPERMEABLES DE QUAI-  
LITE SUPERIEURE, CIMENTES PARTOUT.



**Une très importante Offre Spéciale  
de BAS**

Bas en coton, tout noirs ou avec semelles en maco, aussi en coton fini  
soie de couleurs : bleu, vert, rose, wisteria, fan, hélio, etc., bien en for-  
me, sans couture, talons et bouts renforcés. A écouler, aujour-  
d'hui, à... 19c  
LIGNES DESASSORTIES DE SOUS-VETEMENTS TRICOTES "PEN-  
MAN," "WATSON" ET "TURNBULL," QUE NOUS ECOULERONS  
A 1-4 DE REDUCTION SUR LES PRIX MARQUES.  
Une autre grosse consignment de bas en fil de Lille de fantaisie pour  
enfants. Elle nous arrive d'Allemagne. Régulier 25c, 29c et 35c.  
Aujourd'hui, 15c  
Bas en fil de Lille avec tige en dentelle de fantaisie et à rayures cir-  
culaires pour enfants. Couleurs : blanc et bleu azur, blanc et rose, blanc  
et noir, talons et bouts renforcés. Régulier 25c, 29c et 35c, 15c  
pour, la paire.

**Une Vente de Gants "Fownes", qualités  
de 75c à \$1.50 pour 49c**

UN ACHAT SPECIAL DE GANTS "FOWNES," assortiment com-  
plet d'échantillons de longs gants en soie et beau lile milanais (95 dou-  
zaines en tout). Joli choix de gants noirs, blancs et de couleurs, moyen-  
nes grandeur. Tous ces échantillons sont splendidement confectionnés et  
d'une coupe parfaite, provenant de fabriques anglaises et allemandes.  
GANTS EN SOIE, la plupart mousquetaire et bouts doubles. Cou-  
leurs : noir, blanc et de couleurs.  
GANTS EN LILLE, aussi mousquetaires, noirs, blancs et de couleurs.  
Valant régulièrement 75c, \$1.00, \$1.25 et \$1.50. VOTRE CHOIX 49c  
AUJOURD'HUI, la paire.



**VENTE DE CHAUSSETTES POUR HOMMES**

QUALITES ORDINAIRES de 25c et 35c. Environ 2,500  
paires dans le lot, toutes les pointures. Aujourd'hui, la paire... 19c  
Lignes d'écoulement d'un importateur, chaussettes en coton et en fil  
de Lille, pesant pour le printemps, noires ou avec rayures de fantaisie,  
ou à carreaux bruns de fantaisie pour hommes. Valeur régulière  
de 25c et 35c. Aujourd'hui, la paire... 19c  
Cravates importées en soie, forme Derby, sans envers ou couture fran-  
çaise, couleurs et dessins assortis, pour hommes. Régulier 35c.  
pour... 12c  
Mouchoirs "Excelida" fini soie souple, joli choix de dessins,  
pour hommes. Régulier 15c. Aujourd'hui... 9c

**Etalage d'Etoffes à Robes de Printemps**

L'assortiment le plus considérable et le plus varié de Montréal  
La beauté ravissante de ces nouveaux tissus à robes ne saurait être décrite. Les critiques les plus  
difficiles ont déjà approuvé notre merveilleux étalage.  
Nous invitons tout spécialement celles qui n'ont pas encore pu visiter cette magnifique exposition de  
charmants tissus de printemps.  
OFFRES SPECIALES POUR AUJOURD'HUI. — 5,000 verges des plus nouveaux et des plus char-  
mants tissus à robes de printemps, comprenant draps prunellas, tissus de fantaisie pour costumes,  
tissus crépés, etc., au choix, à la verge... 75c

**Vêtements d'Hommes et de Garçonnetts**

Nouveaux style du prin-  
temps à des bas prix  
incomparables  
Pardessus de printemps, en vigogne  
anglais noir, pure laine, ou en che-  
viote gris, oxford foncé, revers en  
soie jusqu'au bas, magnifiquement  
confectionnés, pour hommes. Valeur  
régulière \$15.00. \$12.98  
Pardessus de printemps, en tissu  
pure laine, nuance de tan clair, deux  
tons, collet en velours de soie, con-  
fection la plus parfaite pour hommes.  
Valeur régulière \$15.00. \$12.98  
Pardessus de printemps en tissu  
pure laine oxford foncé, en crave-  
nette anglaise grise, 50 pouces de  
long, jolies dos ample, épaules seyant  
à la perfection, pour hommes. Valeur  
régulière \$10.00. \$7.98  
Pardessus de printemps en crave-  
nette anglaise de la meilleure qua-  
lité, coupe tailleur américaine, sem-  
blable à ceux faits sur commande, pour  
hommes. Valeur rég. \$14.98  
3 offres spéciales de très élégants  
nouveaux complets pour le printemps,  
en worsted anglais, marine, bleu ou  
les plus riches nuances de brun ou  
olive, gris clair, confectionnés par des  
couturiers habiles, pour hommes. Va-  
leur régulière \$18.00. \$15.00  
2 lignes de complets style sac, en  
worsted de qualité supérieure, jolie  
nuance de brun avec rayures très fi-  
nes, doublures et garnitures de la  
meilleure qualité. Valeur régulière,  
\$20.00. \$17.98  
Vente du surplus de stock d'un ma-  
nufacturier, comprenant des chapeaux  
en feutre mou, couleurs : brun éra-  
ble, noir et vert, pour hommes. Va-  
lant régulièrement \$1.50 à \$2.50. Au-  
jourd'hui et demain seu-  
lement... 99c  
Aussi, environ 8 douzaines de cha-  
peaux en feutre dur, célèbre marque  
"King." Points : 6-5-8, 6-3-1, 6-7-8,  
pour hommes. Rég. \$2.50. 99c  
A écouler à...  
Pardessus de printemps, à carreaux  
noirs et blancs, avec collet en ve-  
lours de soie noire, pour... \$6.00  
Reefers écarlates avec ancre brodée  
sur la manche et collet en velours de  
soie noire, pour garçon-  
nets. Rég. \$7.00, pour... \$6.00  
Pardessus de printemps en covert  
anglais pure laine, élégante nuance de  
tan ou gris oxford foncé. Pour gar-  
çonnetts de 3 à 16 ans, \$5.00 à \$7.50.  
Complets Norfolk, jolie nuance de  
gris à deux tons, collets bouffantes  
pour garçonnetts...  
De 7 à 10, \$5.00  
De 11 à 15, \$6.00  
Complets Buster Brown à jolis car-  
reaux bergers ou en homespun pour  
garçonnetts. Rég. \$5.50, \$4.98  
pour...  
Casquettes Golf à visière en formes  
diverses, pour garçonnetts, 25c 35c  
et 50c.



**BOTTINES D'HOMMES, Valant \$4.50 et  
\$5.00 pour \$2.95**

Bottines de bonne qualité, nouveaux styles pour le printemps, tous les  
genres et formes, élégants et jolis modèles. En poulain verni de la meil-  
leure qualité avec semelles épaisses ou moyennes à trépointes Goodyear,  
en veau velours ou box de la meilleure qualité avec semelles simples ou  
doubles, seyant à la perfection, chaussures confortables à moins que les  
prix des manufacturiers, pour hommes. Régulier de \$4.50 à \$5.00, pour... \$2.95

**Pantalons en Batiste pour Dames 23c**  
Pantalons en batiste avec volant en  
linon, garnis de bordure en dentelle  
et de remplis. Régulier 29c. 23c  
Aujourd'hui...  
Chemises de nuit en batiste, col  
montant, empiècement garni de  
remplis et d'entre-deux de broderie.  
Aujourd'hui... 49c  
Cache-corset en belle batiste, plu-  
sieurs styles, magnifiquement garnis  
de broderie ou d'entre-deux de den-  
telle, de bordure et de ru-  
ban. Aujourd'hui... 49c

**OFFRES SPECIALES  
POUR AUJOURD'HUI**  
Au Rayon de la Dentelle  
et de la Broderie  
Une ligne d'écoulement spéciale  
de BRODERIES ALLOVERES ET  
DENTELLES DE BROUSE. Valeur  
régulière de 75c à \$1.00. 35c  
pour...  
Broderie à cache-corset, 17 pou-  
ces, plusieurs jolis dessins en ha-  
tiste. Valeur régulière 29c. 23c  
pour...  
UN ACHAT SPECIAL DE BRO-  
DERIES, BORDURES ET ENTRE-  
DEUX EN BATISTE, joli choix  
de 2 à 4-1-2 pouces de large.  
Régulier de 7-1-2 à 10c, pour  
la verge... 5c  
EXCELLENTES OFFRES DE  
DENTELLES VALENCIENNES,  
joli choix, de 1-2 à 1 pouce de  
large, valant de 3c à 4c pour  
1-1-2c la verge, la dou-  
zaine... 15c  
UNE VENTE D'ECOULEMENT  
SPECIALE DE DENTELLE ALLE-  
MANDISE, VALENCIENNES,  
bianche, crème et Paris, joli choix  
18 pouces de large. Rég. 35c  
49c à 79c pour, la verge.

**CORSETS**  
Nouveaux modèles longs en coutil  
résistant, finis avec la dentelle et  
du ruban, quatre jarretelles à même,  
blanches seulement. Grats.  
deur 18 à 30. Aujourd'hui. 75c

**Machines à Coudre de \$10.00**

à \$15.00 meilleur marché que les prix  
généralement demandés par les agents,  
afin d'écouler les marques et les sty-  
les divers qui nous restent.  
Nous offrons aujourd'hui et le res-  
te de la semaine, à des réductions ex-  
traordinaires, pour les écouter jus-  
qu'à la dernière, les marques bien  
connues énumérées ci-dessous.  
Vous avez sans doute attendu plu-  
sieurs mois pour avoir une aussi  
splendide occasion d'acheter à très bon marché une bonne machine et vous  
trouverez dans la liste suivante exactement la machine que vous voulez  
avoir depuis longtemps.  
Seulement 1 New Williams, beau  
tirour, nouvelle tête à bascule.  
Régulier \$15.00. \$28.00  
Pour...  
Seulement 1 Singer, beau tirour,  
nouvelle tête à bas-  
cule. Rég. \$50.00. \$29.75  
Seulement 1 Wheeler et Wilson,  
beau tirour, nouvelle tête à bas-  
cule. Rég. \$55.00. \$32.00  
Et plusieurs autres à des réductions proportionnelles. Venez de bon-  
ne heure, afin d'avoir le meilleur choix.

**Toiles, Cotons et Tissus Lavables**

**2500 VERGES DE COTON BLANCHI**  
Deux mille cinq cents verges de coton blanchi,  
bonne qualité résistante, au moins 36 pouces de  
large. N'oubliez pas que ce ne sont pas des cou-  
pons ou des marchandises endommagées, mais des  
pièces complètes. Pas de commandes par  
téléphone ou poste. Aujourd'hui, la vg. 5c  
**DRAPS DE LITS ET TAIES D'OREILLERS**  
Draps de lits, blanchis, en coton résistant  
double largeur, avec ourlet de 2 et 1 pouces. Gran-  
deur, 72 x 90 pouces. Valant 75c. Au-  
jourd'hui, chacun... 59c  
Draps de lits, blanchis grandeur ordinaire, en  
coton anglais pesant, tout magnifiquement ter-  
minés par un large ourlet. Régulier 90c. 75c  
Aujourd'hui, chacun...  
Taies d'oreillers à points d'ourlet, en coton fin  
de qualité supérieure, avec ourlets de 3 pouces.  
Grandeur 12 x 36. Valant 25c. 19c  
pour...  
Draps à points d'ourlet pour lits doubles, en  
coton supérieur double largeur. Grandeur 2 par  
2 1-2 verges. Valant \$1.25, chacun... 89c  
Coton à draps, blanchi, fabrication anglaise,  
qualité forte et résistante, fini uni ou croisé, se  
vendant habituellement 30c la verge. Nous n'en  
avons que 50 pièces à vendre, aujour-  
d'hui, à la verge... 21c  
"BLANC"  
Des centaines de pièces de "blanc," comprenant  
nansouk, lonsdale, linon blanc de 40 pouces, mou-  
siné à pois, coton anglais blanc, coton  
fin blanc, fini toile. Valeurs de 12-1-2c  
à 15c la verge... 9c

**Bottines de Dames, valant \$3 et \$3.50,  
pour \$1.95**

Bottines en beau chevreau dongola noir, style Bluecher ou à lacets,  
avec semelles à trépointes Goodyear, bouts larges, avec talons moyens,  
plusieurs styles de formes, nouveaux modèles élégants, pour \$1.95  
dames. Régulier \$3.00 et \$3.50, pour... \$1.95

**Voiles de 25c pour 10c**

Une vente spéciale de nouveaux voiles noirs, blancs, marine, bruns,  
gris, verts, rouge et wisteria.  
A mailles unies et de fantaisie, avec ou sans pois, en tulle russe à  
mailles variées, mailles carrées de fantaisie, en tulle, filet uni  
avec pois en chenille, etc. Offre spéciale... 10c

**Drogues Diverses**

Fruit-tivres, Rég. 50c. 49c  
pour...  
Sel d'Abbaye, rég. 60c. 39c  
pour...  
Sole de fruit. Rég. 10c. 9c  
Composé Lydia Pinkham  
rég. \$1.00, pour... 69c  
Bromo. Selzer. Rég. 25c  
pour... 19c  
Emission Scott. Rég.  
\$1.00, pour... 69c  
Préparation Sanitol, rég.  
\$1.25, pour... 85c  
Huile de foie de morse  
Wampole, rég. \$1.00.  
pour... 49c  
Crème aux fleurs, aux  
mandarines, au Witch Ha-  
zel et aux roses éra-  
brées, rég. 25c cha-  
cun... 15c  
Herpicide, rég. \$1.00,  
pour... 65c  
Spéciaux, rég. 50 cts  
pour... 25c  
Savon de toilette com-  
biné, 6 morceaux  
et 1 boîte de poudre,  
Rég. 25c pour... 11c

**Une Vente d'Écoulement Gigantesque  
de Lignes désassorties d'Ar-  
ticles Emailés**

Ayant de Légères Imperfections et offerts à des  
Bas prix Extraordinaires

100 bouillottes à riz emailées,  
capacité 2 pintes, comme la vi-  
gnette. Régulièrement vendues  
70c. Aujourd'hui, jus-  
qu'à la dernière... 49c  
Seulement 25 plats à vaisselle  
emailés, capacité 10 pintes, ils  
sont tous de première qualité. Va-  
leur régulière 45c. Prix... 29c  
de vente...  
50 bouillottes à confitures, email-  
ées, capacité 8 pintes, de pre-  
mière qualité. Rég. 50c. 34c  
Aujourd'hui...  
Seulement 30 marmites email-  
ées, capacité 10 pintes.  
Rég. 75c. Aujourd'hui... 50c  
100 canards emailés, grandeur  
No 8, capacité 7 pintes, ne sont  
jamais vendus moins de 90 cents.  
Prix de vente d'écoule-  
ment...  
100 plats à savon emailés, pour  
suspendre. Régulièrement vendus  
15 cents. 9c  
Aujourd'hui...  
100 plats à pudding emailés, 4  
pintes, régulièrement ven-  
dus 25c. Aujourd'hui... 15c  
200 assiettes à tartes en "es-  
dues" 10c et 12c. Au-  
jourd'hui, chacune... 7c  
200 bouillottes galvanisées, ré-  
sistantes, très durables, ne rouil-  
leront pas. Grandeur No 8. Ré-  
gulier \$1.15 et \$1.30. 69c  
Aujourd'hui...  
300 balais à tapis... 29c  
25 douzaines de balais à tapis,  
4 cordes, valant de 35c à 29c  
40c. Prix de vente... 29c  
Seulement 50 sècheirs à rideaux,  
6 x 12 pieds, cadre solide en pin  
de Norvège, rivetés, centré étagé,  
ne creusera pas, faciles à monter,  
épingles en cuivre nickelé. Ven-  
ment partout ailleurs \$1.25. 89c  
Notre prix, aujourd'hui...  
D'autres qualités à \$1.50, \$2  
et \$2.15.



**Offres Spéciales d'Épicerie de Scroggie  
pour aujourd'hui**

Bacon roulé désossé,  
au morceau, la lb. 18c  
1,000 boîtes de sardines  
nouvelles, Rég. 15c. 2c  
Sucre à glacer, 20 lb.  
vires... 80c  
Sucre granulé, 18 lb.  
vires... 90c  
Thé "Favorite", la lb. 35c  
35c, 5 livres... \$1.15  
Café de 40c, la lb.  
vires... 35c  
Bon cacao, la lb. 15c  
Avoine roulée, 8 lb.  
vires... 25c  
3 livres... 25c  
24 livres de farine... 25c  
Sagou à 4 livres... 25c  
Note écoulée, la lb. 35c  
Chocolat "Hobbers",  
1-2 livre... 35c  
Saumon rouge, 3 lb.  
de 1-2 lb. 25c  
Meilleur beurre de cré-  
merie, la livre... 21c  
Sauce H. P., la bou-  
teille... 18c  
Saumon rouge, grosses  
boîtes de 1 livre... 11c  
Hareng frais, 3 boîtes  
Légumes T. C. B. 3  
boîtes... 35c  
Bœufs ou porcs, 3  
boîtes... 35c  
Farine à crème "Tante  
Jeanina" la bot. 10c  
6 lbs riz B pour 35c  
Fèves pour cuire 5  
livres... 35c  
Pommes-épluchées, pour  
la cuisine, le quart... 25c  
Graines sans neuveaux  
la douzaine... 25c  
Pois français extra 1c  
Citrons de Messina, 2  
douzaines... 25c  
Fruiteaux frais, sésou-  
dina qualité, 3 lbs. 24c  
Gaufres (wafers) Pa-  
terson, boîte de 2-1-2  
lbs. pour... 25c  
Pêches tapées, 2 lb.  
vires... 25c  
Tablettes à gelées, 3  
paquets... 25c  
Dattes Fard, 1 dou-  
zaine... 25c  
Bon Ami, 2 pots, 35c  
Viande en pot de 7  
1-2, 3 boîtes pour 15c  
Sel de table, 3 sacs.  
Savon Surprise, Com-  
fort, 6 morceaux... 10c  
Empois pour mous-  
seline, etc., la pot. 12c et  
15c  
Gélatine en feuille, la  
livre... 40c  
Citrons de Messina, 2  
douzaines... 25c

**Le Dernier Succès de Mademoiselle  
MOLLIE KING  
"The Village  
Barn Dance"**

Venez l'entendre au rayon de la  
musique. Aujourd'hui, nous en  
vendons un nombre limi-  
té : 300 copies à chacune... 10c  
**Rayon de  
la Papeterie**  
10,000 cartes de visite, 3 gran-  
deurs, en beau papier épais ivoire.  
Régulier 25c le paquet de 50 car-  
tes. Offre spéciale à... 12c  
le paquet.  
Enveloppes pour appareiller.  
Régulier 15c. Spécial... 10c  
le paquet.

**Grande Vente de Rugs**

Trois lignes de magnifiques rugs, tous de fabrication anglaise, que nous  
avons l'intention d'écouler sans retard au prix coûtant. Venez de bonne heure,  
si vous voulez profiter de ces merveilleuses occasions. Nous gardons gratuite-  
ment la marchandise en magasin, jusqu'à ce que vous en ayez besoin.  
**Rugs Axminster**  
3 x 2 1-2. Spécial... \$15.00  
3 x 3. Spécial... \$18.00  
3 x 3 1-2. Spécial... \$21.00  
3 x 4. Spécial... \$24.00  
3 1-2 x 4. Spécial... \$28.00  
3 1-2 x 4 1-4. Spécial... \$32.00  
**Rugs Tapestry**  
3 x 2 1-2. Spécial... \$19.99  
3 x 3. Spécial... \$29.99  
3 x 3 1-2. Spécial... \$39.99  
3 x 4. Spécial... \$49.99  
**Rugs Velours**  
3 x 2 1-4. Spécial... \$9.95  
3 x 3. Spécial... \$13.50  
3 x 3 1-2. Spécial... \$17.00  
3 x 4. Spécial... \$20.50  
**Prélarts et Linoléums**  
PRELART  
Ecosseux de 1er or-  
dre, 2 verges de  
large. 25c  
la verge carrée.  
LINOLEUM-LIEGE  
Domestique de 1ère  
qualité, 2 verges de  
large. 33c  
la verge carrée.  
LINOLEUM-LIEGE  
Ecosseux spécial, 2  
verges de large. 39c  
la verge carrée.  
Domestique, 2  
verges de large. 45c  
la verge carrée.

LES DIX-HUIT

Les nationalistes se réjouissent de ce qu'il ne soit trouvé dix-huit députés pour voter en faveur de l'amendement Monk.

Ce n'est pourtant pas un fort chiffre. Et il ne faut pas oublier que SEPT conservateurs seulement ont voté en faveur de l'amendement Borden.

D'où il suit que si la balance des conservateurs qui ont voté avec M. Monk, aurait été en faveur d'un plébiscite, elle préfère tout de même la contribution directe à la marine.

M. LOUVIGNY DE MONTIGNY

Nous apprenons avec plaisir que M. Louvigny de Montigny, le littérateur et dramaturge canadien français bien connu, vient d'être nommé traducteur au sénat fédéral.

M. de Montigny, qui a pendant longtemps été directeur de la Gazette Municipale a été récemment, pendant quelque temps, attaché à la rédaction politique du Canada.

LES ELECTIONS PARTIELLES ET LE "NEWS"

En rapportant les deux défaites que les nationalistes viennent de subir dans les élections provinciales partielles dans notre province, le "News" de Toronto en tire une conclusion quelque peu étrange aux premières.

Cette conclusion, c'est que, si Sir Wilfrid Laurier le voulait bien, il pourrait élargir et corser son programme naval en y comprenant deux croiseurs cuirassés de type "Indomitable", et les électeurs de la province de Québec ne s'y objecteraient pas.

Le malheur, pour le raisonnement de l'écrit, c'est que les récentes élections partielles dont il parle concernent la politique provinciale, qui n'a rien à faire avec la marine.

Et de plus, en admettant que la province de Québec serait prête à admettre la construction des deux croiseurs cuirassés dont parle le "News", — ce qui est problématique, il faudrait aussi compter avec les libéraux d'Ontario, avec ceux de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan, de l'Alberta, etc.

Le "News" écrit toujours comme s'il était admis que c'est la province de Québec seule qui détermine la politique libérale du gouvernement Laurier, ce qui est une erreur très grave.

Qu'il se mette donc une bonne fois dans la tête que le parti libéral est homogène et parfaitement uni, sans distinction de province, et il pourra juger avec une vision plus claire des incidents de la politique et de leur portée.

MORT DE M. J. B. MARTINEAU

M. Jean-Baptiste Martineau frère de l'hon. juge Martineau, est mort hier soir à neuf heures à sa résidence rue Carrière. M. Martineau était employé depuis quinze ans aux douanes de Montréal; il s'était à l'âge de 76 ans, laissé une veuve et trois fils: le juge Martineau et MM. Joseph Martineau et Abondus Martineau.

Nous offrons toute notre sympathie à l'hon. juge Martineau et à sa famille.

LES QUALITES D'UN TABAC MELANGE

Par la combinaison de certains tabacs, on arrive souvent à faire un mélange excellent. Essayez le tabac "Calabash" (un mélange de tabacs de qualité supérieure). En vente chez tous les principaux marchands de tabac, en boîtes de 20c, 40c, 75c et \$1.50. Chaque boîte est munie d'un humecteur.

LE NETTOYAGE DES RUES

Vu la clémence de la température et l'état des rues, les Commissaires ont eu hier la demande de faire commencer le nettoyage des artères principales au balai mécanique.

EN CONVALESCENCE

Des nouvelles reçues de l'hôpital Victoria et confirmées dans la soirée, nous permettent de pouvoir annoncer que M. Jos. Charlebois, le dessinateur très connu, qui avait été transporté ces jours derniers à cette institution, prend un mieux considérable et qu'il est possible même, que d'ici à huit jours, il soit assez bien pour sortir de l'hôpital.

UNE ECOLE DE MINES

IL SERAIT QUESTION D'ETABLIR A SHERBROOKE UNE SUCCURSALE DE LA C.M.I.

(Spécial au "Canada") Sherbrooke, 10 — On parle ici d'un mouvement qui se fait, pour avoir dans notre ville une succursale de l'Ecole de Mines Canadienne. On sait qu'il en existe déjà deux, dans la première à Cobalt et la seconde dans la Colombie Anglaise.

Une assemblée se tiendra sous peu, pour voir à l'organisation de cette école.

Ce mouvement fera certainement un grand bien dans le district, surtout depuis le développement considérable des mines d'amiantes.

L'école ne bornera cependant pas sur ce point seulement, ses études. On s'y occupera également des mines d'or, de cuivre et en général de tous les autres métaux.

ECONOMIE DE \$10,374

Les règlements 344 et 383 ont donné à la ville un revenu de \$10,374 pendant la période de 1905 à 1909.

D'après un rapport, soumis hier à midi aux Commissaires, par l'inspecteur Barlow, la ville aurait économisé dans les cinq dernières années, un profit de \$10,374.21, grâce aux règlements Nos 344 et 383, taxant les propriétaires pour l'entretien de la neige sur les trottoirs.

A L'UNION CATHOLIQUE

La soirée artistique d'hier soir. — La vie et les œuvres de Millet, conférence.

La soirée artistique, donnée hier soir dans la salle académique du Collège Sainte-Marie, par l'Union Catholique a été un joli succès.

Dans l'ouverture: "Rhapsodie" de Litz, Mlle E. Desmaisons a montré un talent d'artiste. MM. H. Lamotte dans: "Pensées d'automne" de Massenet, et Antonio Piché dans: "Sanctus Maria" de Faure, ont été suffisamment applaudis pour ne pas entreprendre de faire leur éloge.

Les accompagnatrices Mlles: Lamalice et Mantha ont exécuté, avec tout l'art qu'on se plaît à leur reconnaître, la tâche difficile qui leur avait été imposée.

Dans la première partie de sa conférence, M. J. A. Beaulieu parle de la vie de Jean François Millet, le peintre des paysans, qui naquit dans la commune de Gréville en Normandie vers l'année 1811.

Des sa plus tendre enfance il a des goûts prononcés pour le dessin, à l'âge de 20 ans, son père le conduit à Gênes, où il fait ses premières études dans les ateliers de Monchel et Langlois, puis il étudie sous Paul Delaroché à Paris. En 1841 il épouse Virginie Ono, qui mourut en 1844 après une longue maladie. En 1846 il épouse Catherine Lemaire et il s'installe à Paris.

En 1848 il peint le "Vanneur" qui attire sur lui l'attention du public. En 1849 il va se fixer définitivement à Barbizon où il fit un "Semeur" qui fut exposé au Salon de 1850.

Dans la deuxième partie, le conférencier fait voir à l'aide de projections colorées, une série de tableaux de Millet qu'il explique entre autres les chefs-d'œuvre qui ont consacré la réputation du peintre des paysans: les Glaneuses, l'Anglais, la Bergerie, le Printemps, la Grande Tondeuse, le Greffe, la Baratteuse, la Mort et le Bûcheron, l'Homme à la houe, le Vigneron, Soins Maternels, Premiers pas, la Bécquée.

En 1868, Millet fut décoré de la croix de la Légion d'honneur, puis il mourut en 1875.

LA MAISON ANT. ROBERT

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce paraissant dans notre page financière au sujet des mines d'or de Porcupine, faite par la maison de finances Ant. Robert.

LE DOCTEUR PREVOST

Le Dr de Sales Prevost, de la rue Sherbrooke, dont l'état était inquiétant ces jours derniers, a pris depuis quarante huit heures beaucoup de mieux et l'on croit qu'il est aujourd'hui hors de danger.

A PROPOS DE NOTRE MARINE

Les partisans comme les adversaires du Bill de la Marine sont d'accord sur ce point, c'est que les plus belles unités de notre flotte de plaisance sortent invariablement de la Compagnie d'Avants des Marchands Limités, 25 rue Notre-Dame Est, Montréal.

L'AFFAIRE LUMSDEN

L'ANCIEN INGENIEUR EN CHEF DU TRANSCONTINENTAL A ETE ENTENDU HIER APRES-MIDI DEVANT LE COMITE CHARGE DE L'ENQUETE.

La défense produira ses arguments à la prochaine réunion du comité

(Spécial au "Canada") Ottawa, 10 — Le comité formé pour voir aux accusations portées par M. Lumsden brillait par l'absence des membres de l'opposition et quatre députés libéraux seulement étaient présents pour contredire le témoignage de M. Lumsden sur les accusations qu'il a portées. Aux séances de cette après-midi et de ce soir, il fut examiné par M. Crisler, C.R., et comme conclusion de son témoignage M. Lumsden ne donna rien de nouveau en ce qui regarde ces accusations. Pratiquement il n'y a rien à ajouter qui ne soit connu et qui n'ait été dévoilé dans le rapport écrit soumis par M. Lumsden à la première séance du comité. Ses lettres annonçant sa résignation au gouvernement et parlant du désaccord avec lequel on avait reçu ses instructions sur ses propres observations au sujet de spécifications ont été mises en évidence. Ces accusations sont basées sur un voyage d'inspection dans le district "F" dans une partie du district B en mai et juin de l'année dernière en compagnie de MM. Killiber et Schreiber, les autres membres du comité d'arbitrage nommé pour faire des adjudications sur la classification mise en jeu par les ingénieurs du Grand Tronc Pacifique.

Il dit qu'en trois différentes occasions précédentes, en 1908, il fit de courtes visites à ces districts en compagnie de l'ingénieur en chef Woods, du G.T.P. Le voyage d'inspection du district "F" couvrait les 241 milles à l'est de Winnipeg avait été faite par le bureau d'arbitrage entre le 23 mai et le 5 juin; les seuls 79 milles de ce chemin ont été couverts avec quelque soin. Cette partie du voyage prit douze jours; les étapes furent parcourues à pied, les voitures ou en wagonnets à bras. Dans le district "B" la partie inspectée couvre 37 milles à l'ouest de La Tuque; ce trajet a été couvert entre le 16 juin et le 23 juin. M. Lumsden lit quelques courtes notes écrites sur un memorandum, mais elles ne révélèrent rien de grave.

L'avocat du Transcontinental n'a pas transquestionné le témoin, pas plus que celui qui représente les ingénieurs.

La défense basera sa cause sur le propre témoignage de M. Lumsden et déclarera que l'inspection a été faite trop à la hâte pour que l'on puisse établir de sérieuses conclusions.

LES ORANGISTES DE L'ONTARIO

S'opposent à la création, dans la province, d'écoles bilingues comme en demandent les Canadiens-français.

Sainte-Catherine, 10. — Dans une assemblée qui s'est tenue ici ces jours derniers, M. E. C. Essery, grand maître de la "Loyal Orange Lodge" d'Ontario ouest a combattu énergiquement le désir exprimé tout récemment par le Congrès Franco-Canadien d'introduire les écoles bilingues dans la Province.

Allons plus loin, M. Essery a dit qu'il était du devoir de la Loge, d'user de toute son influence pour travailler à la défaite de tous les membres du Parlement qui par leurs discours ou leurs votes, pourraient favoriser l'établissement des écoles séparées.

L'objet des Canadiens-Français d'Ontario a dit le grand-maître, est de vouloir mettre sur un pied d'égalité les deux langues dans les écoles, ce qui favoriserait l'électorat Canadien-Français dans la partie est d'Ontario. De plus la langue anglaise sera de ce fait même négligée et les gens de cette langue souffriront de cet état de choses, pour l'éducation de leurs enfants. Cette campagne aura en conséquence le même résultat que celui qui a été entreprise dans les Cantons de l'Est de la Province de Québec. Il serait dangereux en outre que ce système gagna dans la suite tout le Dominion.

Si l'on donne dans Ontario à ajouter M. Essery, le contrôle de l'école au clergé catholique Romain, nous ferons d'Ontario une province papiste, comme celle de Québec actuellement et l'on doit travailler énergiquement pour que l'école publique ne devienne pas l'école confessionnelle Canadienne-Française.

Cette lutte demandera des sacrifices, car il sera impossible de combattre nos ennemis sans ressources.

LES FAMILLES NOMBREUSES

Marblehead, 10. — Les mères de jumeaux dans ce village sont l'objet d'une attention généreuse de la part d'un philanthrope.

Croyant qu'elles n'avaient pas justifié le crédit qui leur était dû, feu le sénateur d'Etat James J. H. Gregory, le fameux philanthrope de ce village, les a inclus dans son testament au nombre de ses bénéficiaires.

D'après les termes de son testament qui a été présenté en Cour des Preuves hier, à Salem, la somme de \$1,000 a été mise de côté comme fonds de fiducie pour que le revenu en soit divisé entre les mères de jumeaux nés dans ce village.

Ce legs, cependant comporte deux stipulations et vise tout particulièrement au soulagement des familles pauvres. Il stipule que les parents ne devront pas être propriétaires de la maison qu'ils habitent et que les jumeaux devront atteindre, au moins, l'âge de trois mois.

Dans le cas où il y aurait plus d'un jumeau qui donnerait naissance à des jumeaux durant l'année, le revenu sera divisé également.

Jusqu'à date il n'y a pas eu naissance de jumeaux cette année dans ce village.

UN INCENDIE AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE

Le feu s'est déclaré hier soir vers 9 heures dans la salle à manger de M. W. G. Scott, demeurant au No 742 de l'avenue 110<sup>e</sup> de Ville.

Une lampe à pétrole renversée accidentellement a communiqué le feu au plancher. M. G. W. Scott, qui a le téléphone chez lui, a aussitôt appelé les stations de feu 11 et 16 qui se sont rendues maître du fléau en quelques minutes.

Les dommages sont peu importants et couverts par des assurances.

L'EPURATION

Deux maisons de débauche ont été vidées hier soir par les soins du chef O'Keefe et du lieutenant Gagnon, secondés par St-Georges.

On a 815 de la rue Ste-Catherine Est, tenu par Maria Joly, la brigade des mœurs a arrêté deux hommes et deux femmes. Au No 41 de la rue St-Georges, trois femmes et deux hommes ont été appréhendés.

DELEGATION DES BOUCHERS

Les commissaires entendent hier après-midi, certains griefs que leur expose une délégation de l'association des bouchers.

Une délégation nombreuse de l'Association des Bouchers de Montréal, s'est présentée hier après-midi, devant les Commissaires, pour leur exposer certains griefs.

L'échevin Lamoureux se faisant le porte-parole de l'Association, demanda à ce qu'on ne touche pas au règlement relatif à la vente d'un étal dans un marché public, dépendant de la corporation. En mettant à l'encre comme on voudrait le faire cet étal, au cas de mort ou de cessation de commerce de son propriétaire, les héritiers ou le propriétaire qui a soulevé fait de grandes améliorations à cet étal, ne peuvent en retirer le bénéfice qu'ils en obtiendraient si la vente n'était pas forcée.

L'Association des bouchers attire également l'attention du Bureau sur le fait qu'elle voudrait voir à l'avenir les inspecteurs sanitaires plus stricts lorsqu'il s'agit d'accorder des licences à certains étals privés, en dehors des marchés; car il y en a actuellement nombre qui sont absolument mal tenus, sans qu'on y tiennne nullement compte des règles les plus élémentaires de l'hygiène.

Une autre question est également portée à la connaissance des Commissaires, c'est celle de l'octroi des licences pour boucherie d'une durée de 12 mois. L'Association voudrait que ces licences soient d'une durée d'une année ou de deux, et qu'on les accorde au printemps.

M. E. Leduc détaille de nouveau ces griefs et les Commissaires promettent de les prendre en sérieuse considération.

LA MORT D'UN ENFANT

M. A. Lafond poursuit A. H. Macdonald pour \$1,900.

(Spécial au "Canada") Sherbrooke, 10 — Il s'est déroulé, aujourd'hui, devant le juge Demers, un procès en poursuite intenté par un M. A. Lafond, contre A. H. Macdonald, de Spring Hill, réclamant un dommage de \$1,900, pour la mort d'un jeune enfant de 5 ans.

La plainte dit que cet enfant reçut une raclée d'un cheval, sur la route publique, alors que cet animal avait débité le pâturage et qu'elle fut cause de sa mort, qui arriva quelques jours après.

De son côté, le défendeur met toute la responsabilité de cet accident sur l'imprévoyance du père de l'enfant, et l'accuse de plus l'enfant, d'avoir attaqué le cheval avec une baguette, avant que ce dernier lui lança une raclée.

LE SYSTEME DES LETTRES-DEPECHE

Le tarif de nuit, au Canada, est aussi bas que la lettre-50 mots des Etats-Unis.

Les lettres-dépêches de cinquante mots viennent d'être inaugurées aux Etats-Unis, lundi dernier. Et quant à l'application d'un service similaire au Canada, les autorités des compagnies télégraphiques de Montréal: surveillent attentivement les résultats que donnera, aux Etats-Unis ce nouveau mode de dépêches.

M. Louis S. Humes, le gérant de la compagnie G. N. W. admet que le principe de la lettre-dépêche peut rendre quelques services au public. Mais le tarif de nuit, au Canada est présentement le même que celui de la lettre-dépêche de 50 mots.

A LA SALLE WINDSOR

Deux conférenciers distingués y parleront ce soir et mardi prochain.

Sous le patronage du gouverneur général et de Lady Grey, Mlle Antonie Stolle, diplômée de l'Académie des Arts de Berlin, donnera une conférence illustrée, ce soir, dans la salle Ladies Ordinarv, de l'hôtel Windsor, sur le progrès artistique à travers les siècles. Plusieurs peintures de grands maîtres seront reproduites sur l'écran avec leurs couleurs naturelles.

C'est mardi, le 15 mars, au lieu du 14, que le capitaine Bartlett donnera à la salle Windsor, sa conférence illustrée sur le voyage de Peary, au pôle nord. Le capitaine Bartlett montrera les mêmes vues que montrera le commandant Peary. La veille, le capitaine Bartlett sera banqueté au Windsor, par un groupe de citoyens influents de Montréal.

UN POINT A REGLER

A propos d'une demande de soumissions pour réparations aux voitures de département des armées, les Commissaires se sont demandé, hier après-midi, comment il se fait que ces réparations ne sont pas laissées aux ateliers municipaux?

D'après ce qu'en a dit le Contrôleur de la ville, tout l'embaras provient de appropriations faites dans chaque département.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES PROTESTANTES

A l'assemblée des Commissaires d'écoles protestantes, hier matin, on a discuté avec l'architecte le projet d'extension de l'école "Earl Grey" et l'on a fait des améliorations sur les questions d'éclairage et d'appareils de sauvetage.

On a également nommé une délégation, qui rencontrera les Commissaires, au sujet de l'inspection médicale scolaire.

Complets et Pardessus de printemps à \$15

C'est notre grande spécialité et cela ne nous empêche pas de faire des

Vetements plus Dispendieux

Le chic, la coupe et l'élégance sont les mêmes, cependant la différence est dans la qualité de l'étoffe et des finitions.

M. J. LACHAPPELLE

MARCHAND-TAILLEUR 101 Ste-Catherine Est, Près de "La Patrie"

LA COMMISSION SCOLAIRE D'OTTAWA

Ottawa, 10 — Hier soir, la commission des écoles séparées s'est réunie. Le président du comité d'administration, M. Genest a fait son rapport dans lequel le comité recommande, que le traitement des frères des Ecoles Chrétiennes enseignant à l'école Brébeuf soit porté de \$500 à \$500 par année et celui du directeur de \$700, à \$1,100.

Une passe d'arme assez vive s'est alors produite entre MM. Genest et M. McGuire qui s'oppose fortement à cette augmentation, déclarant que les frères cherchent à exploiter la commission à Ottawa. A Toronto, les mêmes religieux ne reçoivent qu'environ \$375 et il ne peut comprendre l'énorme différence qui existe entre Ottawa.

Après de nombreuses remarques le rapport a été laissé en suspens.

M. G. LANGLOIS

M. Langlois, député de St-Louis, vient de donner sa démission comme secrétaire de la Commission des Eaux Limitrophes.

AU POINT

Nous recevons la lettre suivante: M. le Directeur du "Canada". Je ne puis pas être surpris d'apprendre, par le "Canada" de ce matin, que je cessais la publication de la "Croix" pour remplacer MM. Asselin et Fournier, démissionnaires, au "Devoir".

Vous avez été faussement informé. Ai-je besoin de vous dire que je n'ai même jamais eu cette intention? La "Croix" fait une trop bonne œuvre catholique pour que je la sacrifie ainsi aux intérêts d'un journal politique.

LES MARCHANDS - DETAILLEURS A QUEBEC

(Dépêche spéciale au "Canada") Québec, 10 — L'association des marchands détailliers de Québec s'est réunie ce soir pour recevoir le rapport de ses représentants qui faisaient partie de la délégation à Ottawa au sujet du Bill des Coopératives.

Plusieurs décisions importantes ont été prises à cette réunion. L'association demande la prohibition de tout négoce le dimanche, la fermeture des débits de tabac, de bonbons et autres du même genre. Elle vise surtout le travail des Juifs. Elle demandera aussi l'abolition du colportage, de même que l'abolition de la coutume de donner des prix pour les euhres.

L'association donnera elle-même l'exemple dans ce dernier cas. Au euhre qu'elle va bientôt donner elle achètera les prix.

LA GUERRE A LA TUBERCULOSE

(Dépêche spéciale au "Canada") Québec, 10 — Bien que l'exposition anti-tuberculeuse soit officiellement close depuis hier soir. Aujourd'hui il y a une séance extraordinaire pour les religieuses des différentes communautés.

Les cloîtrées elles-mêmes ont eu la permission de sortir pour assister à cette dernière séance. L'exposition a eu une vogue énorme.

LE COMITE DES FINANCES A QUEBEC

(Dépêche spéciale au "Canada") Québec, 10 — Le nouveau comité des finances a siégé ce soir, sous la présidence de l'échevin Cannon, principalement pour pourvoir aux crédits supplémentaires, une somme de \$16,290, reprise pour l'année fiscale qui se termine le 30 avril.

L'OUVERTURE DU PARLEMENT PROVINCIAL

(Dépêche spéciale au "Canada") Québec, 10 — Tout est prêt pour la session, qui s'ouvrira le 15. C'est M. L. A. Dupuis, N.P., député de l'Islet, qui proposera l'adresse secondé par M. Hay, le nouveau député d'Argenteuil.

LA DEBACLE A QUEBEC

(Dépêche spéciale au "Canada") Québec, 10 — Le Montcalm a fait une sortie dans le haut du fleuve à 15 milles de Québec, et a trouvé partout le chenal libre de glace. Demain, le Lady Grey ira à son tour. L'hiver exceptionnellement doux qui se termine promet la navigation de bonne heure.

Dans le bassin, les vaisseaux hivernant ont commencé leur toilette d'arrimage.

DECES

BOLDUC — A Lachine, le 8 mars 1910, à l'âge de 39 ans et 10 mois, Alphonsine St-Onge, épouse de Louis Edmond Bolduc.

Les funérailles ont lieu ce matin. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 160 rue Saint-Louis, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

BOUCHARD — A Montréal, le 9 mars 1910, à l'âge de 30 ans et 10 mois, Anna Valade, épouse d'Arthur Bouchard.

Les funérailles auront lieu samedi 12 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, No 21 rue Hudson, à 7 hrs a.m., pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelega et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

DUROCHER — A Montréal, le 9 mars 1910, à l'âge de 26 ans, 2 mois, Obedina Durocher, fille de feu Amédée Durocher, autrefois de Charlemagne.

Les funérailles auront lieu samedi 12 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de sa mère, No 1195 av. Deslormier, à 2 heures p.m., pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

FAVREAU — A Montréal, le 9 mars 1910, à l'âge de 61 ans et 7 mois, Napoléon Favreau, de Roy et Favreau.

Les funérailles auront lieu samedi 12 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 738 rue Ontario Est, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

LAMARCHE — A Montréal, le 9 mars 1910, à l'âge de 2 ans, André Jacques B. Lamarche, enfant de feu Joseph B. Lamarche.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui. Le convoi funéraire partira de la demeure de sa mère, No 1195 av. Deslormier, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

QUEEN'S HOTEL

LUNCH 50c Table d'hôte pour hommes d'affaires De 12.00 à 2.30 p.m. Orchestre tous les Soirs, au dîner, 6 à 8 p.m.

Dr J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN - DENTISTE 117 St-DENIS, coin Dorchester Est. Tél. Est 2916, Montréal.

HOTEL ARBOUR

LETOURNEAU & DESORMIERS, Propriétaires. Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 et 187 B.L. ST-JACQUES. 202-n-D.

OU LUNCHER?

C'est FRÉDÉRIC, 25 St-Jacques. Bites en fôts et en bouteilles Würzburg, Hofbräu, Pilsner et Kilmarnock. Lunch de 12 à 8 hrs p.m. A la carte jusqu'à 8 h.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner, spéciale au deuxième étage pour dîners et soirées.

CEUVRES COMPLETES D'EDMOND ROSTAND

L'Aiglon, Cyrano, Chanteclerc, Etc. Demandez nos prix sans concurrence. La RENAISSANCE du LIVRE 331a rue St-Denis, Montréal

SONT AU ST JAMES

M. et Mme Finckmann, Ottawa, M. et Mme Scriver, Ottawa, N. Cowan, Ottawa, M. et Mme J. A. Quentin, Farnham, M. et Mme J. U. Thompson Ottawa, D. Gault, Winnipeg, J. Milles, Chicago, S. Ryan, Phil. Pa.

KILMARNOCK (JOHNNIE WALKER) LE FAMEUX SCOTCH WHISKY UNE SEULE MARQUE - UNE SEULE QUALITE LAW YOUNG & CO., - - MONTREAL